

TERRE MER

Magazine

NOËL À
COGOLIN

LA VILLE
FAIT FACE
À LA CRISE

TOUT SAVOIR
SUR LES RISQUES
MAJEURS

ESAT LES ROMARINS,
UN PARTENARIAT
BÉNÉFIQUE

COGOLIN

au quotidien 5

EN BREF
FACE À LA CRISE
TRAVAUX
RISQUES
SÉCURITÉ
CITOYENNETÉ
SPORT
ENFANCE
ENVIRONNEMENT
SOCIAL

c'est vous 27

EN BREF
NOUVEAUX COMMERCES
CE QU'ILS FONT POUR VOUS
VIE ÉCONOMIQUE
CULTURE
VOS BELLES HISTOIRES
CAUSE ANIMALE

animé 43

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

annonces 59

POLITIQUE
MOT DE L'OPPOSITION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OFFRES D'EMPLOI

TERRE MER MAGAZINE

Éditeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de publication : Marc-Etienne Lansade.

Rédactrice en chef : Laëtitia Picot. Rédacteurs : Aude Buyse, Laëtitia Picot, Katia Enriotti.

Crédits photos : Hélène Soudry, Aude Buyse, Studio Charrier,

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, May-line Harandsoy, Christophe Astoul, Freepik, Pexels, Alamy.

Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé à 8 500 exemplaires.

C hers Cogolinois,
 Nous voilà déjà à quelques semaines de la fin de l'année. Les festivités de Noël doivent nous permettre de retrouver l'esprit de joie et de retrouvailles en famille propre à cette période, même si la conjoncture et surtout les mesures et les informations anxiogènes de notre gouvernement semblent vouloir le ternir.

Nous ressentons tous hélas les conséquences du conflit ukraino-russe dans lequel nous, Européens, avons été entraînés bien malgré nous, et ses effets sur l'approvisionnement en énergie et en matières premières : électricité, gaz, denrées alimentaires, matériaux... Vos factures, et celles des collectivités, se sont alourdies.

Comme vous, à l'échelle de la commune, nous mettons en place des dispositifs d'économies, de nouvelles habitudes de consommation et nous renégocions les contrats avec nos prestataires, quand cela est possible, afin de maîtriser au mieux un budget contraint.

La décision du gouvernement de relever le point d'indice des fonctionnaires, même si elle est compréhensible, a eu elle aussi un impact non négligeable sur les finances de la ville.

Nous avons dû faire face à des choix cornéliens, et prendre par exemple la décision de supprimer la brigade de nuit de la police municipale pour maintenir l'agrandissement des cantines tant attendu par les parents qui, en plus des travaux prévus, a de facto engendré une augmentation du nombre de repas distribués et nécessité des recrutements pour encadrer le nombre plus important d'enfants.

Vous le savez, la sécurité est une de mes priorités et cette décision, si elle a été difficile, n'a été prise qu'après mûre réflexion et en concertation avec mes élus et les agents concernés, non sans obtenir une présence plus



soutenue des forces de Gendarmerie sur notre territoire.

Concernant Noël, nous avons décidé de conserver ses illuminations, en en réduisant de moitié le budget et en exigeant uniquement l'utilisation de la LED. Nous avons également trouvé des animations pour les enfants qui ne soient pas énergivores tout en leur offrant de quoi écarquiller les yeux afin que la magie de Noël reste pour eux entière.

Je salue les efforts de tous, notamment ceux de nos commerçants qui sont de plus en plus nombreux à s'investir dans une démarche durable, écologique, et à faire preuve d'un comportement vertueux. Ensemble, nous pouvons faire face et garder le sourire en consommant local et en modifiant nos habitudes d'achats afin que chacun s'y retrouve et se retrouve !

Noël est l'occasion de se rappeler que la première richesse est d'être entouré de ses proches et de profiter d'une veillée en famille ou entre amis. Simplement.

Prenons soin les uns des autres.

Belle fin d'année à tous,

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. B...' with a stylized flourish at the end.



LAFORET

Nouvelle Gestion du Golfe

Syndic | Vente | Location | Gestion



*Pierre-Henri BUSQUET
et toute son équipe
sont à votre disposition*

www.laforet.com

04.94.44.34.77

agence@ngg-laforet.com

3 avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN



réinventons / notre métier

ASSURANCE & BANQUE

Particuliers & professionnels



Stephane Piegts

04.94.54.64.64

agence.stephanepiegts@axa.fr

18 rue du 8 Mai 1945

83310 Cogolin

Du lundi au vendredi :

09h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00



- 5 -

COGOLIN

au quotidien

EN BREF

FACE À LA CRISE
TRAVAUX
RISQUES
SÉCURITÉ
CITOYENNETÉ
SPORT
ENFANCE
ENVIRONNEMENT
SOCIAL

La fête des sports labellisée « Sentez-vous sport »

La ville s'est vu décerner le label "Sentez-vous sport" pour l'événement sportif de la rentrée, la fête des sports. Ce label a été attribué suite à la candidature déposée par le service des sports, et vient honorer la volonté de la municipalité d'encourager à la pratique sportive.

Une distinction qui prend davantage encore de sens dans le cadre du projet Terre de Jeux 2024 !



Deux locaux à louer pour bail commercial ou professionnel



La ville lance un appel à candidature pour la signature d'un bail commercial ou professionnel pour l'exploitation d'un commerce ou l'exercice d'une profession libérale en centre-ville. Deux locaux commerciaux traversants en rez-de-chaussée et donnant sur un axe principal (excellente visibilité) sont disponibles. Le premier dispose d'une surface de 35 m², d'une vitrine, de toilettes et d'une porte d'accès donnant sur l'arrière. Le second dispose d'une surface de 28,68 m², d'une double vitrine, de deux espaces, d'une place de stationnement, de toilettes et d'une porte d'accès donnant sur l'arrière.

Pour consulter l'appel à candidature complet :

www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/appele-a-candidature-local-centre-ville/

Le Bus France Service reste à vos côtés !



Tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30, les agents du Bus France Service vous donnent rendez-vous place des boules, pour vous offrir un accompagnement personnalisé dans toutes vos démarches administratives et numériques : état civil, formation, emploi, retraite, justice, budget, logement, santé, etc. Des ordinateurs y sont disponibles en accès libre pour consulter les sites des services publics et réaliser vos démarches en ligne.

Café des parents : se retrouver pour parler des enfants

Nouveauté : L'Espace Enfance Familles et Violences Intrafamiliales (EEFV) propose un café des parents avec une nouvelle thématique chaque lundi. Stress à l'école, relations frères-sœurs, place des écrans dans la famille, être un parent seul, et bien d'autres sujets seront abordés jusqu'au 27 mars avec la psychologue Mélanie Gauthier. Rendez-vous le lundi de 13h à 16h au 14, rue Carnot (Passage Wildbad).

Programme des prochains cafés des parents :

www.cogolin.fr





Collecte de sapins de Noël

Après les fêtes, donnez une deuxième vie à votre sapin de Noël naturel ! Cinq points de collecte seront en place sur la commune du 26 décembre au 13 janvier : avenue Claude Sautet, rue des moulins, place de la République, place Victor Hugo et parking de la liberté. Les sapins seront ensuite broyés puis utilisés comme paillage.

Vous souhaitez récupérer du broyat ?
Contactez le 04 94 54 79 61

Borne de recharge pour bateaux électriques

Au cours de l'événement " E-Marine Day », le samedi 17 septembre, la 1^{ère} borne de recharge rapide pour bateaux électriques installée aux abords de la capitainerie a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur Rosso, directeur du port, et aux côtés d'acteurs majeurs de la mobilité marine électrique. Un nouvel outil au service des plaisanciers et en faveur du développement de l'énergie verte dans le monde de la navigation !



Passez au vélo électrique !

La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a mis en place une aide forfaitaire de 200€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, acheté dans un magasin situé sur le territoire. Pour tout savoir sur les modalités concernant cette aide et pour accéder au formulaire de demande, rendez-vous sur : www.cc-golfedesainttropez.fr



Marche solidaire octobre rose

Vous étiez plus de quarante à prendre le départ de Cogolin pour la marche solidaire organisée dans tout le Golfe, dans le cadre de l'événement « Octobre rose » ce dimanche 16 octobre. Après avoir parcouru les 6 kms séparant le village des Marines, les marcheurs ont été rejoints sur la plage des Marines, épiscentre du rendez-vous, par l'ensemble des participants venus de tout le Golfe, pour former le célèbre ruban, symbole de la lutte contre le cancer.



POUR BIEN VEILLIR AYEZ L'ESPRIT LIBRE ET VIVEZ MIEUX !

Une fois la retraite arrivée, les conditions de vie et l'environnement sont primordiaux pour vieillir sereinement. La résidence NAHOMA Cogolin l'a bien compris en ouvrant un établissement dédié aux seniors autonomes. Nous vous invitons à venir découvrir cette résidence conçue pour vous.

UNE RÉSIDENCE SERVICES QUI CHANGE LE QUOTIDIEN

Confort, sécurité et services... Tout est réuni à la Résidence NAHOMA Cogolin pour le bien-être des locataires. Ce lieu de vie ouvert permet d'être chez soi, de prendre soin de soi et de partager des moments privilégiés. Les espaces communs : restaurant et bar ouverts aussi au public, bibliothèque, piscine..., sont dédiés à la convivialité.

La Résidence propose de nombreuses activités : du sport, de la gym douce, des loisirs créatifs, des activités culturelles plusieurs fois par jour...

Bien plus qu'un concept, c'est une nouvelle façon de profiter de la vie qui séduit de plus en plus car la sécurité y est garantie, le lien social est restauré et l'indépendance est préservée.

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

La Résidence NAHOMA Cogolin est idéalement située tout en étant proche du centre-ville et des commerces.

Bien plus qu'un appartement fonctionnel et sécurisé, c'est une nouvelle façon d'envisager sa retraite et de s'épanouir socialement et en toute liberté. Les tracas du quotidien sont oubliés grâce à une équipe qualifiée et attentive qui accompagne les locataires selon leurs envies, leurs attentes et leurs besoins. Choisir de vivre dans ce type de résidence de façon temporaire ou à plus long terme ne suscite plus le pincement au cœur de quitter son chez soi.

Au contraire, cela met l'accent sur la rencontre avec des espaces qui prônent le confort au quotidien et la liberté, tout en profitant d'une sécurité optimale.

LES AVANTAGES DE VIVRE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE SERVICES NAHOMA COGOLIN

- **DES ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE** quotidiennes
- **NOS ÉQUIPES** à votre écoute et à votre service
- **UNE LOCALISATION** idéale en centre-ville
- **DES APPARTEMENTS** confortables, modernes et raffinés

BIEN PLUS QU'UN APPARTEMENT

Les appartements de la résidence NAHOMA Cogolin offrent tous les avantages d'un hôtel en étant chez soi.

Du studio au 3 pièces, la résidence offre un choix d'appartements au plan étudié et à la décoration soignée, des cuisines entièrement équipées, de nombreux placards et des salles d'eau sécurisées. Les balcons permettent de cultiver tranquillité et convivialité. Meublé, le résident locataire pourra choisir également d'aménager son appartement à son goût, en utilisant tout ou partie de son mobilier.

Construit selon les dernières normes environnementales, les appartements sont répartis sur un bâtiment de 4 étages.

PRENDRE LE TEMPS DE VIVRE ET SE FAIRE PLAISIR

Chaque résident locataire peut profiter de la terrasse du restaurant la Table NAHOMA, du jardin, de l'espace forme et vitalité avec son bassin balneo, sa douche sensorielle et sa salle de sport ou encore à l'institut de beauté avec des forfaits adaptés et personnalisables.

La Résidence NAHOMA Cogolin offre bien plus qu'un appartement, c'est un tout art de vivre !



POUR UNE QUALITÉ DE VIE UNIQUE, UNE OFFRE SUR MESURE

- Des appartements de standing pensés pour le confort et la sécurité
- Des espaces communs dédiés à la convivialité et au bien-être
- Des services sur mesure proposés par une équipe qualifiée et attentive

POUR PLUS D'INFORMATIONS
15 Bd Michelet 83310 COGOLIN

0801 07 00 04

Service & appel
gratuits

- www.nahoma.fr/cogolin

INVESTIR POUR L'AVENIR ET PRÉSERVER LE BUDGET COMMUNAL DE L'INFLATION

En avril dernier, le budget prévisionnel 2022 était voté, et nous vous alertions sur son évolution certaine, alors que les contextes national et international laissaient présager des augmentations importantes auxquelles nous serions amenés à faire face. Six mois plus tard, les faits nous donnent malheureusement raison. Agents et élus sont mobilisés pour trouver des solutions et contenir le budget de la ville mais également pour prévoir les investissements d'avenir.





Fluides : quand l'électricité connaît une inflation de 78,40% (+249 000€)



Les collectivités, contrairement aux ménages, doivent faire face à des augmentations car elles ne sont pas protégées par le tarif conventionné et sans appui de l'Etat concernant le gaz et l'électricité. Déjà en janvier dernier nous savions que nos factures connaîtraient une augmentation de 55% à consommation égale. A ce jour l'augmentation a déjà atteint les 78,40% !

Les conséquences budgétaires nous mettent dans l'obligation de modifier l'allocation du budget pour certains travaux et certaines actions afin de couvrir cette inflation. Parallèlement, les agents et les utilisateurs des bâtiments communaux sont alertés et vigilants quant à l'utilisation des climatiseurs réversibles, des lumières et des appareils électriques. Une information particulière a été faite au sein des écoles et auprès des associations. Les climatiseurs ont été coupés le 21 septembre et ne seront remis en fonction qu'après les vacances de Toussaint dans l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairies, lieux culturels, etc.). Vous avez certainement remarqué que l'éclairage public a été modifié. En effet, les lampadaires des rues extérieures au centre-ville ont été déconnectés, tout comme une partie de ceux du centre-ville, afin de garder un éclairage minimum. Un travail est en cours afin de générer des coupures automatiques de l'éclairage des bâtiments publics.

Investir pour l'avenir : programme ACTEE

En partenariat avec la CCGST, la commune bénéficie de dispositifs d'aide aux économies d'énergie. L'ADEME, la FNCCR et la Région SUD financent pour partie la mise en œuvre de ces dispositifs. Avec le programme ACTEE, la commune de Cogolin a d'ores et déjà profité d'un subventionnement à 50% d'audits énergétiques. Quatre audits ont été menés respectivement au Château, à l'école Pisan-Malaspina, à la crèche Pisan et à la Bastide Pisan. Ces audits vont permettre de prévoir un plan pluriannuel d'investissements dans les bâtiments publics, visant à améliorer leur empreinte énergétique. Lors du conseil municipal de septembre, une convention avec COFOR ALEC 83 a été votée pour bénéficier de l'appui d'un économiste de flux qui travaille d'ores

et déjà avec nos services techniques (formation, accompagnement). Enfin, nous avons acquis un outil de suivi de consommation énergétique, le logiciel AVOB, qui permet de suivre en temps réel les consommations d'énergie et d'intervenir sur les déperditions et les consommations importantes. L'ensemble de ces démarches est conduit dans le cadre du décret tertiaire qui cadre la réduction des consommations d'énergie des bâtiments de 1000 m² ou plus alloués à un usage tertiaire (gymnase, école, lieux culturels, etc.). La commune s'engage pour une réduction de 50% à l'horizon 2040. La commune sera suivie par la plateforme OPERAT, sur laquelle elle a dû déclarer l'ensemble des bâtiments concernés par le décret tertiaire avant le 30 septembre 2022.

Développer les énergies renouvelables thermiques avec le CTEnr*

La crise actuelle du gaz et de l'électricité n'a fait que renforcer la volonté de la commune de développer des sources d'énergie vertueuses et moins coûteuses. Les énergies renouvelables thermiques, que sont le bois-énergie, la biomasse, la géothermie, le solaire thermique ou encore les réseaux de chaleurs, forment un panel permettant de créer ce mix énergétique moins coûteux et plus vertueux. Avec l'ADEME et le soutien de la CCGST, la ville a lancé la réalisation de notes d'opportunité* entièrement subventionnées pour les secteurs Rialet (Ecole, Ehpad, Hôtel, Hôpital, Leclerc) et Fontvieille (école, gymnases, collège, résidence de la Cauquière). Ces dernières offrent un potentiel d'économie substantiel pour les habitants, les services publics et les entreprises concernés. Si la note d'opportunité valide l'intérêt de la pose d'un système alimenté par une ou des énergies renouvelables thermiques, une étude de faisabilité financée à hauteur de 50 à 70% sera réalisée. Les investissements nécessaires à la mise en place du nouveau dispositif énergétique pour alimenter ces secteurs seront ensuite financés jusqu'à 80%.

*Contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques.



* Egalement parfois appelée étude de pré-faisabilité ou note de cadrage. L'objectif d'une note d'opportunité est de confirmer ou d'infirmer l'opportunité d'engagement d'une opération bois-énergie. Elle ne se substitue pas à une étude de faisabilité ultérieure, mais permet d'en établir le cahier des charges.



Sensibiliser les professeurs des écoles et former et informer les plus jeunes avec ACTEE CUBE

Autre dispositif lancé par le biais de la CCGST dans plusieurs communes du Golfe dont Cogolin : ACTEE CUBE. Il s'agit d'un programme d'un an composé :

- d'interventions auprès des professeurs et au sein des classes afin de les sensibiliser
- d'outils permettant la réalisation de leur propre diagnostic énergétique (guides, caméras thermiques, wattmètre, etc.)
- d'un challenge auquel participent toutes les classes inscrites.

Les professeurs et leurs élèves impliqués dans le dispositif seront sensibilisés sur leur comportement et leur consommation d'énergie. Les élèves auront chacun un kit pour les aider à adopter un comportement plus vertueux. Enfin, élèves comme professeurs pourront diffuser au sein de leur propre foyer les bonnes pratiques apprises au sein de l'école ! Les écoles participantes sont : Pisan-Malaspina et Fontvieille.

Sensibiliser les syndicats et bailleurs ainsi que tous les propriétaires privés

La crise actuelle doit permettre de rebondir et de déclencher des comportements et des actions vertueux. Dans le cadre du programme de l'Etat « rénovons collectif », la CCGST a mis en place, depuis cet automne, des réunions publiques pour inciter les bailleurs et les syndicats à la rénovation énergétique. La première s'est tenue le 18 octobre et a réuni sept syndicats. D'autres sont à venir : plus d'informations auprès de Sandrine Martinez (smartinez@cc-golfedesainttropez.fr). Dès le 1er trimestre 2023, ce sont l'ensemble des propriétaires privés qui seront ciblés par ces dispositifs, notamment par le biais de balades thermiques, afin de les sensibiliser sur les pertes énergétiques de leur foyer.



AUDREY TROIN
Adjointe déléguée
aux travaux

TRAVAUX

1. Ecole Chabaud : agrandissement du réfectoire

Le réfectoire de l'école Chabaud a été agrandi afin d'accueillir davantage de demi-pensionnaires. Une sortie de secours a également été créée au niveau du passage du coeur.



2. Stade Galfard : mise aux normes des vestiaires

La première tranche des travaux de mise aux normes 2024 a été effectuée. Les vestiaires locaux offrent désormais un espace plus adapté pour les joueurs. Les arbitres féminins bénéficient également de nouveaux vestiaires dédiés.

La seconde tranche concernant la partie visiteurs sera entreprise courant 2023.



3. Parvis de la mairie : peinture du bassin

Le bassin principal de la fontaine située face à la mairie, au même titre que le plus petit qui la surmonte, ont été intégralement vidés, nettoyés puis peints avec un enduit spécial pour permettre de conserver une eau claire.



4. Centre-ville : développement de l'éclairage Led

Toujours dans l'optique d'économie énergétique, après le boulevard de Lattre de Tassigny, c'est au tour du boulevard Louis Blanc et de l'avenue des Mûriers de se voir dotés d'un éclairage Led sur leurs candélabres.





TRAVAUX



5. Avenue Clemenceau : travaux sur les plaques d'égouts

La société COLAS - missionnée par la ville - a installé un nouveau dispositif sous les plaques d'égouts de l'avenue Clemenceau qui a permis de mettre fin aux nuisances sonores occasionnées par la circulation importante des véhicules sur cette artère principale.



6. Ronds-points, cimetière et boulevard de Lattre de Tassigny : plantation de 11 arbres

Quatre arbres micocouliers sont venus remplacer les tulipiers morts du boulevard de Lattre de Tassigny. Le rond-point André Pousse a été embelli de deux magnolias et d'un micocoulier, tandis que le rond-point d'Afrique a accueilli trois nouveaux magnolias. Enfin, en avril, vous pourrez découvrir au cimetière Saint-Roch la floraison du Jacaranda surnommé le Flamboyant Bleu.



7. Abords des écoles : marquage au sol renforcé

La sécurité aux abords des écoles reste une priorité pour la municipalité. Les passages piétons continuent d'être rafraîchis au même titre que l'interdiction de stationner signalée au sol, devant le collège Gérard Philipe.



8. Places de la République et Victor Hugo : signalisation des bornes de recharge pour véhicules électriques

La signalisation des places réservées aux véhicules électriques - au niveau des bornes de recharge des batteries - a été entièrement repeinte et colorée afin de mettre fin aux incivilités (stationnement intempestif de tout autre véhicule empêchant les bornes de fonctionner.)





RISQUES MAJEURS : SOYEZ ALERTÉ PAR TÉLÉPHONE



INCENDIE
DE FORÊT



INONDATION



SUBMERSION
MARINE



MOUVEMENTS
DE TERRAIN



SÉISME



TRANSPORT DE
MATIÈRES
DANGEREUSES

Inscrivez-vous gratuitement
en flashant ce QR code



ou sur www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/systeme-dalerte-risques-majeurs
Ou rendez-vous à l'accueil de la mairie pour remplir le formulaire papier



Portails • Portes de garage
Volets roulants • Rideaux métalliques
Contrôle d'accès • Interphone
Barrière automatique
Contrat de maintenance

aurelien.as83@gmail.com
462 chemin des Fourches
83310 COGOLIN



Restez connectés !



VILLE DE COGOLIN



VILLEDECOGOLIN



VILLE DE COGOLIN

WWW.COGLIN.FR



RISQUES MAJEURS : MAÎTRISEZ LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE CRISE

Comme l'ensemble du territoire de la région, notre ville est plus ou moins fortement concernée par les risques dits naturels : inondation, sécheresse, feux de forêt, submersion marine, tsunami, notamment. Comment agir en cas d'inondation ? Où se réfugier en cas d'alerte tsunami ? Quels sont les gestes à adopter en cas d'incendie ? Retrouvez dans ce dossier l'ensemble des risques auquel la commune est soumise et les réflexes à adopter en cas de crise.



2. La communication, un élément capital dans la gestion de la crise

L'information de la population pendant et après l'événement est un axe essentiel de la gestion de la crise. Pour avertir la population, les outils de communication déployés par la ville sont nombreux : sirène, panneaux digitaux en centre-ville, site internet, réseaux sociaux, mais aussi alertes par téléphone.



Inscrivez-vous au système d'alertes par téléphone pour recevoir un appel en cas d'urgence :

www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/systeme-dalerte-risques-majeurs/

1. Le Plan Communal de Sauvegarde : la réponse immédiate de la ville en cas de crise

Le maire est responsable de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune où il a été élu. La ville a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde afin d'assurer la protection de la population en cas de risque naturel majeur. Ce dernier planifie et organise la gestion de la crise et la continuité des missions courantes en situation d'urgence. Il définit les missions de chacun des services communaux et des élus référents, sous la direction de Monsieur le Maire. Alerte à la population, organisation des secours et mesures de sécurité, évacuation, ouverture de centres d'accueil pour les sinistrés, ravitaillement, communication, etc. : le Plan Communal de Sauvegarde permet une rapidité d'action des services de la ville en cas d'urgence. Lors des incendies de l'été 2021, le déploiement du Plan Communal de Sauvegarde a permis la sécurisation des secteurs impactés et une prise en charge rapide des sinistrés.



Kit d'urgence
Prévoir, c'est gérer !
Ayez un sac prêt contenant :

- Photocopies de vos papiers ou clé USB contenant un scan de ceux-ci (papiers d'identité, permis de conduire, livret de famille, acte notarié, contrat d'assurance, etc.)
- Lampe torche avec piles de rechange sous blister
- Trousse médicale
- Argent liquide
- Couverture et vêtements de rechange
- Eau
- Produits de première nécessité et médicaments
- Sac plastique



3. Les différents risques et les bons réflexes à adopter

Feux de forêt



Pour limiter le risque incendie, les obligations légales de débroussaillage s'imposent aux propriétaires. Ces obligations sont détaillées sur le site de la ville, dans l'onglet environnement puis Prévention des risques.

En cas de feu de forêt :

- Appelez les secours et laissez libre l'accès au bâtiment
- Coupez le gaz et l'électricité
- Arrosez abondamment la végétation autour de votre habitation en bordure de forêt
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

Inondation



Informez-vous sur votre exposition à ce risque ! Le risque inondation est cartographié au sein du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, élaboré par les services de la Préfecture. Ce document régit l'urbanisation dans les zones exposées. Il est consultable en ligne sur www.cogolin.fr dans l'onglet environnement puis Prévention des risques.

En cas d'inondation :

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école et limitez vos déplacements
- Montez à l'étage ou en hauteur
- Coupez le gaz et l'électricité
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Tsunami et submersion marine



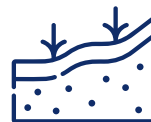
Les secteurs des Marines, de Port Cogolin et des Trois Ponts sont particulièrement exposés à ces phénomènes. Les tsunamis sont générés par des phénomènes sismiques ou volcaniques sous-marins, ou parfois par des glissements de terrain sous-marins ou littoraux. La submersion marine est quant à elle une inondation de la zone côtière par la mer lors de conditions météorologiques et océaniques défavorables.

Attention si vous ressentez une secousse en bord de mer, il est demandé d'appliquer les règles d'alerte tsunami.

En cas de tsunami ou de submersion marine :

- Eloignez-vous à plus de 200 mètres des côtes ou à défaut placez-vous à 5 mètres de hauteur minimum
- Confinez-vous
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

Mouvements de terrain



Les éboulements ou glissements de terrain sont liés à la nature des sols et à la topographie, et peuvent se manifester lors d'épisodes pluvieux intenses. La commune est soumise à ce risque, ainsi qu'au phénomène de retrait-gonflement des argiles.

En cas de mouvement de terrain :

- Coupez le gaz et l'électricité
- Quittez le bâtiment endommagé
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école



RISQUES

Séisme



La sismicité de la région Provence Alpes Côte d'Azur est directement liée à la chaîne alpine qui est toujours active. Si le Nord du département est situé en zone de sismicité modérée, sa quasi-totalité – y compris Cogolin – est en zone de sismicité faible. Le risque reste néanmoins présent.

En cas de séisme :

- À l'intérieur : coupez le gaz et l'électricité ; abritez-vous sous un meuble solide (éloignez-vous des fenêtres et des vitrages).
- À l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments.
- En voiture : arrêtez-vous à distance des constructions et des fils électriques, et ne descendez pas avant la fin de la secousse.
- Après le séisme : coupez le gaz et l'électricité ; Ne téléphonez qu'en cas d'urgence ; n'allez pas chercher vos enfants à l'école ; restez éloignés des bâtiments.

Rupture de barrage



La commune est située en aval du barrage de la Verne. En cas de rupture instantanée et en étant plein (8Mm³ d'eau), il provoquerait une onde de submersion qui atteindrait la commune en moins de 50 minutes environ. La probabilité de ce risque reste malgré tout très faible : le barrage est surveillé quotidiennement par l'exploitant qui signalerait la moindre anomalie aux services associés bien avant la rupture.

En cas de rupture de barrage :

- Evacuez et gagnez un point haut
- À l'intérieur d'un immeuble, montez au plus haut étage
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Après l'événement, ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche



Pensez aux animaux !

- Chat d'appartement ou chien : tout ce petit monde doit partir avec vous !
- Chat de campagne ou pas visible au moment de l'évacuation : pensez à laisser fenêtres et portes ouvertes
- Poules et autres gallinacés : si vous en avez le temps, évacuez-les ! Si vous ne l'avez pas, mettez-les à l'abri dans un espace protégé (incendie : abri en béton ; eau : pièce surélevée ; etc.)
- Chevaux, poneys, ânes, chèvres, etc. : si vous n'avez pas le temps ou les moyens de les évacuer, libérez-les !

L'ensemble de ces informations est à retrouver au sein du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible en téléchargement sur le site de la ville :

www.cogolin.fr/environnement/prevention-des-risques

En cas de crise, les réseaux sociaux Facebook et Instagram restent également des canaux de communication privilégiés pour informer la population. **Abonnez-vous : Ville de Cogolin**



POLICE MUNICIPALE : 17 AGENTS À VOTRE SERVICE 7J/7

La sécurité reste une priorité pour la municipalité : cet automne, les 17 agents de la police municipale veillent sur les Cogolinois 7 jours sur 7, de 5h30 à minuit. Et jusqu'à 1h du matin à compter du 1^{er} janvier prochain.



Depuis le mois d'octobre, vous pouvez voir régulièrement des brigades de 3 ou 4 agents sillonner tous les quartiers de la ville. Chaque brigade, encadrée par un chef d'équipe, permet d'assurer le bon ordre, la tranquillité ainsi que la salubrité publique. Elle fait respecter les arrêtés municipaux, répond bien évidemment aux sollicitations des administrés et des services de la mairie dans les domaines du stationnement, de la circulation, des aménagements de l'espace public mais aussi aux incivilités (le bruit par exemple).

« Actuellement, les agents patrouillent jusqu'à minuit. On passera à 1h du matin au 1^{er} janvier 2023 » – souligne Patrick Garnier, délégué à la Sécurité. « De 1h à 5h30, période creuse en termes de signalements – c'est la Gendarmerie de Grimaud qui prend le relais puisque la police municipale travaille en étroite collaboration avec cette dernière. » Sur les 17 agents en poste, deux interviennent plus spécifiquement sur tout ce qui a trait à l'environnement ⁽¹⁾. 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) complètent l'effectif.

« Un chien fait également partie de l'équipe : il est formé à la détection de produits stupéfiants. » Ces prochaines semaines seront consacrées de manière plus incisive encore à la verbalisation des incivilités.

« Concernant le stationnement sauvage des deux-roues – devant une sortie de secours etc. – et le non-respect du stationnement arrêt-minute particulièrement. La verbalisation s'effectue via PVe (Procès Verbal électronique), transmis directement au Centre National de Traitement (CNT) de Rennes. » Un avis de contravention est ensuite envoyé au titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule en infraction, sans apposition nécessaire d'un papillon sur le pare-brise.

(1) Ces agents recherchent des traces de dépôts sauvages, interviennent en cas d'épandage illicite sur la voie publique, contrôlent les obligations légales de débroussaillage etc.

Police Municipale de Cogolin

Adresse : 3 rue du Stade

(ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h)

Tél : 04 94 54 58 98

(joignable et opérationnelle 7j/7)

E-mail de signalement : police@cogolin.fr

E-mail environnement :
environnement@cogolin.fr

Plus d'information sur cogolin.fr

Gendarmerie nationale

Chemin de la Boal à Grimaud

Tél : 04 98 12 68 80

Pour toute urgence : composer le 17



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

Mardi 4 octobre, la jeunesse cogolinoise a voté afin d'élire celles et ceux qui la représenteront le temps d'un mandat d'une année au sein du conseil municipal des jeunes (CMJ). Cette année, l'élection a été ouverte aux élèves scolarisés en classe de 6ème et non plus seulement en CM2. C'est donc l'ensemble des élèves de CM2 et de 6ème des quatre écoles et des deux collèges de la ville qui a départagé parmi les 21 candidats à l'élection. Ces derniers ont élaboré leur programme respectif, encadrés par les référents CMJ du service animation-jeunesse, et tourné, avec le service communication, une vidéo de présentation de leur candidature à l'élection, pour aider l'électorat à faire son choix. À l'issue du dépouillement des urnes des différents bureaux de votes, les noms des 14 conseillers élus ont ainsi été annoncés au public d'élèves et de parents. Ont été élus :

- **Pour le collège de l'Assomption :**
Alessya El Bounsri et Miguel Frye
- **Pour le collège Gérard Philipe :**
Marina Morelli, Bilel Hamdaoui,
Camille Corsiero et Aya Chaouch
- **Pour l'école du Rialet :**
Louise Laudel et Louay Nagara
- **Pour l'école Chabaud :**
Sanya Leroy et Elissa Boulkenafet
- **Pour l'école Fontvieille :**
Bianca Biscot et Tom Brivet
- **Pour l'école Pisan-Malaspina :**
Noa Taglioferri et Giulia Vallortigara

Le lendemain soir, le 5 octobre, les jeunes élus ont voté à bulletin secret afin d'élire leur chef d'équipe : le maire junior ; ainsi que ses deux adjoints. C'est Marina Morelli qui a été élue maire junior à la majorité des suffrages ; Noa Taglioferri et Alessya El Bounsri ont quant à eux été élus respectivement 1^{er} et 2^e adjoints. La totalité des conseillers a d'ores-et-déjà inscrit à son agenda nombre de rendez-vous, entre réunions de travail et conseils municipaux, pour mener à bien les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre sur la commune. Le fonctionnement de notre démocratie s'apprend dès le plus jeune âge !



Pour voir la
vidéo de
présentation :



Rafflin

MENUISERIES
CRÉATIONS & RÉNOVATIONS

LA PROXIMITÉ, C'EST LA FIABILITÉ !



De la confection à l'après-vente,
nos équipes sont à vos cotés !
En cette saison, confiez-nous
vos menuiseries extérieures !



WWW.RAFFLIN.FR



LDR

CONSTRUCTIONS

Depuis
1999

Entreprise Générale

Bureau : 04 94 54 65 78

Louis : 06 03 04 02 79

Christopher : 06 99 75 01 69

COGOLIN

E.mail : contact@ldr-constructions.fr
www.ldr-constructions.fr



Instinct Nature

entretien et création de jardin



JULIEN LAN - 06.31.28.89.73

instinctnature@orange.fr

www.instinctnature.fr

AGENCE
IMMOBILIÈRE

Stéphanie

GLO

LOCATION - GESTION - VENTE

L'équipe s'agrandit !!!



14 rue du 8 Mai 1945 - 83310 COGOLIN

04 65 40 42 02

contact@asg-immo.com

www.asg-immo.com





« LE SAVOIR ROULER EN VÉLO » UNE NOUVELLE ACTION SPORT POUR LA JEUNESSE



Le service des sports s'associe avec les écoles pour favoriser l'apprentissage du vélo. Une action qui s'inscrit dans la volonté communale de favoriser la mobilité douce dans le Cogolin de demain. En effet, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville a récemment fait l'acquisition de 24 vélos qui permettront la pratique de nouvelles activités sportives aux scolaires Cogolinois.

Fin octobre, ce sont les enfants de 3 à 14 ans – tous inscrits à l'école municipale des sports durant les vacances d'automne – qui ont été les premiers à chevaucher les nouveaux vélos⁽¹⁾ dont la ville est désormais propriétaire. « L'idée de la pratique du vélo – qui s'inscrit dans le dispositif « Le savoir rouler à vélo » – est née de la volonté du service des sports de développer les activités physiques et sportives dans le secteur scolaire », note Benjamin Viale, responsable des animations et des associations sportives. La Ville, qui propose à l'année un accompagnement et une mise à disposition de moyens aux quatre groupes scolaires locaux, a donc évoqué ce projet qui pourrait démarrer dès 2023 dans les écoles. « En parallèle, nos efforts continuent de se porter sur les projets menés avec les écoles depuis plusieurs mois et pour lesquels les équipes pédagogiques s'investissent énormément. A l'image des cross notamment. » C'est d'ailleurs le cross de l'école Fontvieille qui a ouvert le bal le 21 octobre. « Les écoles participeront aussi, en 2023, à la semaine olympique qui se tiendra du 3 au 8 avril et dont la thématique est l'inclusion » –

complète Francis Laprade, délégué au sport. « Les associations municipales qui le souhaitent vont également être mises en relation avec les élèves de la grande section de maternelle au CM2 afin qu'elles puissent faire découvrir leurs activités comme le tennis ou le rugby par exemple. » Santé, préservation de l'environnement, relations sociales : le sport, à Cogolin, devient – au-delà d'une simple activité de loisir, un véritable outil de formation !

Le savoir rouler à vélo : qu'est-ce que c'est ?

« Le Savoir Rouler à Vélo » est un dispositif initié en 2018 par le gouvernement et qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. En 10 heures, il permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonome à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique ou encore de se déplacer de manière écologique et économique.

⁽¹⁾ 12 vélos de 20 pouces et 12 vélos de 24 pouces

CHRISTIANE LARDAT
1^{ère} adjointe, déléguée
à l'administration générale

JEAN-PAUL MOREL
Conseiller délégué
à la jeunesse et aux sports

ENFANCE

LES BONS GESTES S'ADOPTENT AUSSI À LA CANTINE !



Bien manger, cela s'apprend dès le plus jeune âge...

À l'occasion de la semaine du goût, les restaurateurs sont intervenus dans les établissements scolaires pour faire découvrir aux jeunes cogolinois les saveurs gustatives des légumes « oubliés » de la cuisine. Une démarche initiée par le service restauration scolaire de la ville et la manager de centre-ville, afin de sensibiliser les élèves au « bien manger », avec des produits locaux et de saison, tout en mobilisant les qualités et les talents des acteurs du territoire. Et ces derniers se sont volontiers prêtés au jeu : les restaurants Braise&Cow, Chez Nous et Open Bistro se sont relayés pour rendre visite aux écoliers et leur faire découvrir leur cuisine réalisée à partir des légumes offerts par le Jardin de la Piboule. Butternut et patate douce le premier jour à l'école Chabaud, brocolis et choux à l'école Fontvieille, radis et betterave à l'école du Rialet et enfin radis, patate douce et fenouil à l'école Pisan Malaspina : les papilles des plus jeunes ont été ravies.

Un rendez-vous pédagogique pour le moins savoureux qui fut très apprécié par le corps enseignant tout comme par les élèves, qui ont à cette occasion pu appréhender de façon claire et ludique toutes les étapes du passage du champs à l'assiette. Les légumes exposés lors des différentes interventions ont par la suite été cuisinés pour confectionner les cakes à la courge offerts aux enfants du centre de loisirs de Pisan et du centre Ados !



Bien manger ? Au petit-déjeuner aussi !

Les écoliers du Rialet ont également profité d'un atelier proposé par Toque&Sens, prestataire de la ville pour les repas des cantines, autour de l'équilibre nutritionnel au petit déjeuner. Les apports des différentes familles d'aliments et leurs rôles dans l'alimentation et l'importance de la diversité dans l'équilibre alimentaire ont ainsi été mis en lumière. Un atelier qui s'est terminé par une mise en application directe... Autour d'un petit-déjeuner équilibré !



ENFANCE

... Et trier ses déchets aussi !

Déjà en place depuis plusieurs années dans les cantines cogolinoises, le tri sélectif est désormais étendu aux biodéchets dans trois des quatre établissements scolaires. Après l'installation d'un composteur dans la cour de l'école Fontvieille, et prochainement dans celle de l'école Pisan, c'est désormais la cantine du Rialet qui intègre un dispositif de tri des déchets alimentaires. Nelly Guérin, responsable du service restauration scolaire, détaille : « Nous avons mis en place une table dédiée aux enfants d'élémentaire, afin qu'ils trient directement leurs propres déchets dans les contenants adaptés à l'aide d'images. Pour les plus petits, en maternelle, des seaux sont disposés sur une table commune de tri et ce sont les ATSEM qui assurent la répartition des déchets en fonction de leur typologie ». Des biodéchets qui sont collectés deux fois par semaine par les services de la communauté de communes. Un dispositif qui a d'ailleurs permis, en plus de réduire la production de déchets – en réduisant par ailleurs le nombre de containers – de faire baisser la facture réglée par la ville pour la collecte des ordures ménagères : une économie de 3700€ par an pour les écoles du Rialet et de Pisan ! Non encore instauré au sein de l'école Chabaud du fait de ses spécificités techniques et de la configuration des lieux, le tri des biodéchets y sera mis en place au plus tard au 1^{er} janvier 2023.



Nelly Guérin, responsable du service restauration scolaire, et Aurélie Royer du même service, très investie pour la mise en place du tri à l'école du Rialet.

Et le service restauration scolaire compte aller encore plus loin : un audit est en cours afin de réduire davantage encore le gaspillage alimentaire. En complément des actions pédagogiques initiées auprès des enfants, les déchets alimentaires sont quotidiennement pesés. « Nous cherchons à comprendre la source des différences de volume de déchets alimentaires générés par les cantines. Pourquoi ces derniers sont-ils plus ou moins importants en fonction des écoles, pour des enfants du même âge, à l'issue d'un même repas, pris le même jour ? L'idée sera de nous adapter à ces réponses en proposant des aménagements afin de réduire le gaspillage alimentaire ! ».

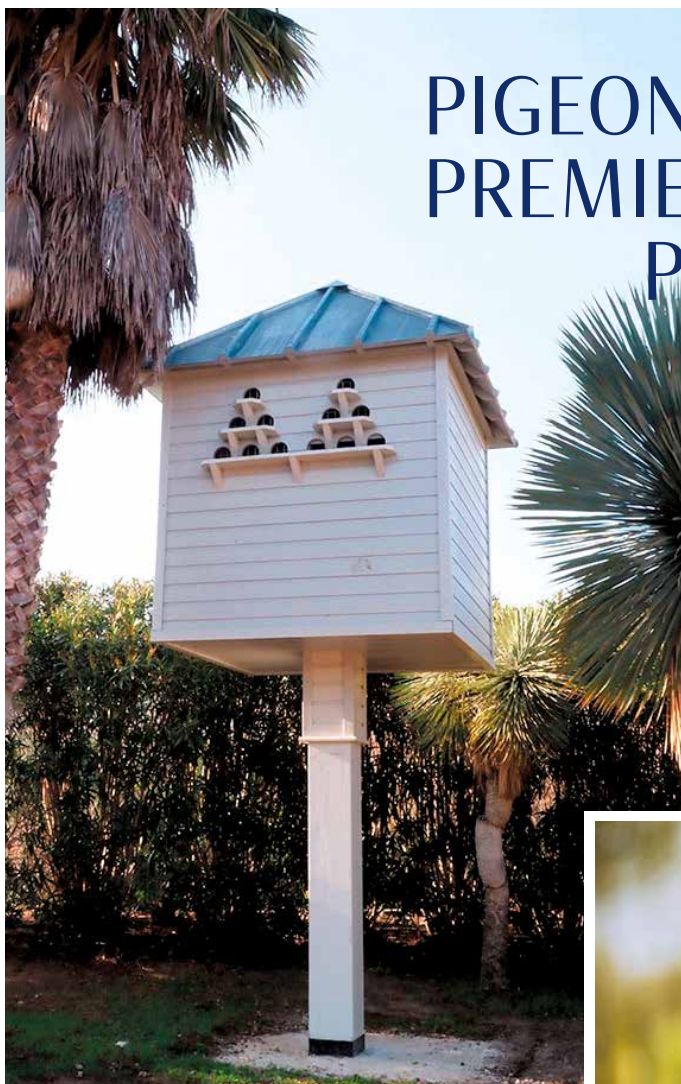
La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, prévoit, au 1^{er} janvier 2023, l'obligation de valoriser les biodéchets pour tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets, dans une démarche écoresponsable de réduction des gaz à effets de serre notamment.

20KG

C'est le poids des déchets alimentaires collectés quotidiennement dans chaque cantine et qui seront ainsi valorisés.



GILBERT UVERNET
Adjoint délégué
à l'environnement



PIGEONNIER : DES PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS

Neuf mois après son arrivée, le pigeonnier implanté dans le parc Marceau à l'initiative de Gilbert Uvernet, adjoint à l'environnement, présente déjà des résultats encourageants. Au début de l'année 2023, un deuxième pigeonnier viendra renforcer son action, avant l'arrivée d'un 3^{ème} et dernier à l'horizon 2024.



521 : c'est le nombre de naissances au sein de la population de pigeons qui ont été évitées durant les huit premiers mois suivant l'installation sur la commune du 1^{er} pigeonnier. En effet, ce sont pas moins de 219 œufs qui ont été prélevés par l'intervention de l'homme au sein de cet abri où une soixantaine de pigeons vient quotidiennement se sustenter.

Si l'heure du bilan à N+1 n'est pas encore arrivée, ces chiffres déjà encourageants sont amenés à augmenter dans les mois à venir. Encore en phase de lancement, le dispositif devrait connaître un accroissement naturel de son attractivité au fil des mois : les chiffres montrent déjà une augmentation constante du taux de nourrissage, avec un nombre d'habitants multiplié par deux entre février et août 2022 (de 55 pigeons à 90).

L'arrivée d'un 2nd pigeonnier au cimetière Saint Roch au premier semestre 2023 viendra également renforcer les effets de ce premier logis en élargissant le périmètre d'action de ces instal-

lations. Au regard de l'étendue de la commune et du volume de sa population de pigeons, un ensemble de trois pigeonniers sera nécessaire pour endiguer la prolifération de ces nuisibles. La dernière installation est prévue pour l'horizon 2024, aux abords de la place Bellevue (parking de la cantarelle).

Ecologique et non invasif, le pigeonnier a vocation à réguler la population de pigeons sur le long terme, et non pas à éradiquer la présence de ces oiseaux sur notre territoire. Le pigeonnier permet de contraindre l'agrandissement de la population de pigeons tout en maintenant une vie active, grâce à un suivi sanitaire régulier de ces niches écologiques respectueuses de l'animal.



ILS ONT FAIT LE CHOIX DE LA MUTUELLE COMMUNALE



Depuis le mois de mars dernier, la ville vous propose de profiter de tarifs négociés pour votre couverture santé et votre prévoyance grâce au partenariat noué entre la commune et la Mutuelle Just. Ils ont souscrit à une offre dans le cadre de cette mutuelle communale : rencontres !

« Je suis venue découvrir la mutuelle communale au cours de la réunion publique organisée par la ville au Centre Maurin des Maures au mois de mars. J'ai pris un rendez-vous à la permanence et la très gentille conseillère m'a très bien orientée et m'a tout expliqué. Elle est très compétente. Après comparaison de l'offre de la Mutuelle Just avec les autres mutuelles, j'ai constaté que la Mutuelle Just était la plus intéressante pour moi, et j'ai souscrit. Je sais que la ville a négocié les tarifs pour nous les Cogolinois, je suis très satisfaite ! » **Claire**

« Mon contrat de mutuelle a pris effet au 1^{er} juillet. Quand j'ai eu connaissance de ce dispositif, je suis allée me renseigner sur rendez-vous à la mairie. J'ai pris la formule « argent » : cette dernière me coûte moins cher que mon contrat précédent, alors même que je suis mieux couverte. J'approche les 76 ans, et un des facteurs déterminant mon adhésion a également été le fait que la mutuelle Just s'engage à ne pas augmenter les tarifs après 75 ans. À la retraite, je ne peux pas me permettre de payer plus cher ! Je suis très satisfaite. » **Danielle**

« Non seulement j'ai adhéré, mais j'ai aussi parrainé mon mari, mes deux frères et ma fille ! Avec la formule maximale – la formule titane – je paie beaucoup moins cher tout en étant mieux couverte. Les augmentations annuelles sont moins élevées que dans mon contrat précédent auprès d'un autre professionnel. Et mon mari, qui a plus de 75 ans, bénéficie de l'absence d'augmentation annuelle ! Les remboursements sont assez rapides, et la conseillère à Cogolin est très gentille. À la moindre question je prends un nouveau rendez-vous ; j'ai toujours une réponse rapide. » **Jocelyne**

Un dispositif pour alléger le budget santé des Cogolinois

Volonté du maire, Marc-Etienne Lansade, mise en œuvre par Liliane Louradour, adjointe aux affaires sociales, la mutuelle communale a pour objectif de permettre aux Cogolinois de profiter d'une couverture santé avec une offre avantageuse, spécialement négociée et pensée pour permettre à chaque administré d'accéder aux soins. Cette mesure sociale vise à favoriser l'accès aux soins pour tous, en priorité les plus modestes, et à redonner du pouvoir d'achat en allégeant le budget santé des administrés

Renseignements et adhésions : les permanences continuent !

Pour tout savoir sur cette mutuelle, rendez-vous tous les lundis et mercredis jusqu'en décembre, à l'angle des rues du 8 mai 1945 et du 11 novembre pour des permanences tenues par les conseillers de la mutuelle. Ces permanences se tiendront de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sur réservation au 0 809 546 000. Vous pouvez aussi contacter les conseillers de la Mutuelle Just au 0 809 546 000. En savoir plus : www.cogolin.fr/social

Piscine - Arrosage
Création - Rénovation



Forage - Entretien
Dépannage



Golfe de St-Tropez
fabien.asensio@hotmail.fr - 06.03.57.43.38

www.asensio-piscine.com

TAXI

TAXI PASCAL

06 48 36 64 13



English spoken

Taxi Pascal



**Transport médical
Transferts toutes distances**



**Conventionné CPAM
Aéroports - Gares**

Cogolin - Golfe de St Tropez



- 27 -

COGOLIN

c'est vous

— EN BREF —

NOUVEAUX COMMERCES
CE QU'ILS FONT POUR VOUS
VIE ÉCONOMIQUE
CULTURE
VOS BELLES HISTOIRES
— CAUSE ANIMALE —



La jeunesse « soigne » Dame Nature

Les élèves de CE1, CE2 et de petite section de maternelle du groupe scolaire Pisan-Malaspina ont participé fin septembre à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les centres E.Leclerc. Alors que les plus grands ont passé une matinée à ramasser les déchets sur la plage des Marines, les plus jeunes ont nettoyé durant trente minutes les cours de l'établissement ainsi que le jardin Pisan. Bravo !

Stéphane Lehembre ne se fie pas aux apparences ...

Sorti le 29 septembre aux éditions Le Lys Bleu, les 300 pages du recueil de nouvelles « Ne pas se fier aux apparences... » du Cogolinois Stéphane Lehembre est déjà un succès. Ce premier ouvrage de l'ancien pensionnaire du collège Gérard Philipe s'inspire beaucoup des années 80-90 et donne la part belle à notre région. Pour le synopsis des nouvelles, on vous laisse découvrir... Il est disponible à la librairie de Cogolin. A noter : c'est l'épouse de Stéphane, artiste, qui a réalisé la couverture du livre.

Librairie de Cogolin : 26 rue Gambetta, tél. : 04 94 54 01 51



Mission apprentissage réussie !



Les journées « Trouve ton apprentissage » proposées du 26 au 28 septembre à la Mission Locale ont été un succès : 8 organismes de formation ou CFA étaient présents et 38 jeunes en ont profité – après avoir pris rendez-vous au préalable. 25 d'entre eux ont entrepris une démarche pour s'inscrire en CFA. Pour celles et ceux qui auraient manqué ces journées, l'accès à l'alternance est encore possible.

Plus d'information au 04 94 54 62 52 et sur place : Mission locale du Golfe de Saint-Tropez, 8 avenue Sigismond Coulet (Centre Agora).

Du rose chez Sigma Formation

Sigma Formation Cogolin, situé rue des Narcisses dans la ZA de Font-Mourier, a sensibilisé ses stagiaires au cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. Le mercredi 5 octobre, l'association "Petites Parenthèses" est venue présenter son opération "Baskets solidaires", partenaire des différentes marches organisées le dimanche 16 octobre. Des ateliers cuisine et artistiques étaient également au programme.



Un nouveau principal au collège

Après Martine Ortenga – qui profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée – c'est Michael Helferstorfer qui est, depuis cette rentrée 2022, le nouveau principal du collège Gérard Philipe. Après avoir été responsable du collège Jacques-Yves Cousteau à la Garde, celui qui travaille depuis 17 ans à l'Académie de Nice se trouve désormais à la tête de l'établissement cogolinois avec son adjointe Nadine Frappart.

Plus d'information sur la page f Ville de Cogolin



Du sport santé par la Randonnée

Le Sport Santé s'inscrit dans les orientations du Plan National de santé Publique : l'association des Randonneurs Cogolinois souhaite rappeler qu'elle propose une offre d'activité physique adaptée toute l'année. Au programme : randonnée pédestre en plaine ou relief, randonnée en raquettes à neige, marche nordique, longe côte ou marche aquatique, côtière etc.

Pour plus d'information, rendez-vous sur :

<http://les-randonneurs-cogolinois.e-monsite.com>
randocogolin83310@orange.fr

Du taekwondo au top



Le tissu associatif sportif s'étoffe d'un nouveau club avec Taekwondo Top Team. Tous les mardis et jeudis, de 18h à 19h30 pour les 6-11 ans et de 19h30 à 21h pour les ados et adultes (+ de 12 ans), le professeur Phirun Top - diplômé d'Etat (DEJEPS), 4^{ème} Dan, 3 fois Vainqueur de la Coupe de France Vétérans - vous dispense ses cours au COSEC. Deux séances d'essai sont offertes. Plus d'information au 06 01 93 23 45.

Concours de pétanque : 240 compétiteurs réunis

Le week-end des 17 et 18 septembre s'est tenu le concours régional masculin-féminin de pétanque. Organisée notamment par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et en partenariat avec la ville, la manifestation a réuni 240 compétiteurs sur la place Victor Hugo. Ont été nommés vainqueurs : Khaola Barra et Jennifer Mertz, de Cannes, chez les femmes, Philippe Roman et Alain Hajdaj, de Saint-Tropez, chez les hommes.



Du Krav maga pour tous

Le vendredi 30 septembre au soir était proposée une initiation gratuite au krav maga, salle de la Cauquière. L'association organisatrice Authentic Krav Maga Cogolin a présenté différentes techniques simples pour répondre à tout type d'agressions et adaptées aux hommes, femmes et enfants. La vingtaine de participants est repartie ravie !

Plus d'information sur l'association sur cogolin.fr





Barrault Cogolin

Christophe Imberti est le responsable de l'enseigne Barrault - leader régional de la distribution de pièces détachées pour l'automobile - qui a ouvert ses portes au printemps dernier à Cogolin. Avec des milliers de références disponibles, le responsable et son équipe proposent huile, vidange, embrayage, boîte de vitesse etc. Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Contact : 04 94 51 29 71, 1 B rue de Condorcet, ZA Saint-Maur

CNutrition

Carole Garnier, conseillère en nutrition, a ouvert son cabinet Cnutrition au cœur du village des artisans à Port-Cogolin au mois de mai. L'objectif ? Accueillir toutes les personnes qui souhaitent se sentir « en phase » avec leur corps, les accompagner - par le biais de l'alimentation - dans la gestion de leurs émotions afin de gagner en confort de vie. Consultation sur rendez-vous.

**Contact : 06 70 16 50 16 - cnutrition@orange.fr
31 village des artisans, Port-Cogolin
<https://www.cnutrition.fr>**



KSC

Carole Costa vous accueille depuis le 26 juillet dans son établissement KSC, galerie Raimu. Spécialisée dans les produits corses et italiens - charcuterie, fromages, vins, sandwiches, paninis... - sa boutique porte les initiales de K pour la ville de Kamma en Sicile, S pour Saint-Florent en Corse et C pour Cogolin.

**Contact : 06 60 54 58 67
f : Ksc Chez Dada**



Mélodie Sabio-Romanach, (thérapies brèves), hypnose, PNL

Mélodie Sabio-Romanach a ouvert son cabinet en mars dernier, en face de celui de CNutrition à Port-Cogolin (voir l'article dédié). Psychopraticienne en thérapies brèves, elle vous aide très rapidement sur une multitude de problématiques (deuil, événement traumatique, phobies, angoisses, dépression, addictions, arrêt du tabac, troubles alimentaires etc.). Elle reçoit également des enfants en échec scolaire (suite à du harcèlement, du stress...)

**Sur rendez-vous au 06 44 74 28 28,
par mail msr.therapies@gmail.com et sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)**

Menuiserie + Concept

Jérôme Sardy est le cogérant de la SARL Menuiserie + Concept installée au 36 impasse Jacques Monod (ZA Saint-Maur) depuis août 2020. En raison de la pandémie, votre magazine n'avait pu indiquer son ouverture... Au sein de la boutique, portes, fenêtres ou encore baies coulissantes sont fabriquées sur place (menuiserie aluminium) et posées chez vous. La société est plus particulièrement spécialisée dans le design minimaliste.

**Contact : 06 28 50 63 80
contact@menuiserieplusconcept.com**



Swap-Chic

Angélique Gabro vous attend dans sa toute nouvelle boutique Swap-Chic dès le 1^{er} décembre. Située aux Marines de Cogolin, l'enseigne vous propose de nombreux articles de seconde main à échanger, pour enfants de 0 à 16 ans. Pour un tarif unique et modique payé une seule fois à l'entrée, faites un shopping complet (jouets, livres, vêtement, accessoires...) en mode économique et écologique, du lundi au vendredi de 10h à 17h30 en non-stop et le samedi de 10h à 13h.

**Contact : 06 04 52 52 15 - www.swap-chic.com
@ : [@swapchic_laboutique](https://www.instagram.com/swapchic_laboutique)
Swap-Chic la boutique, avenue de la mer,
Marines de Cogolin**

Vous venez d'ouvrir votre commerce à Cogolin? Contactez le service Communication pour profiter d'un encart de présentation au 04 94 56 65 46 ou par mail : communication@cogolin.fr

ESAT LES ROMARINS : UN TRAVAIL AVEC LA VILLE, MAIN DANS LA MAIN

Les travailleurs de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Les Romarins, situé route des Mines, interviennent sur les espaces verts et la voirie de la ville depuis de nombreuses années grâce au partenariat avec la ville. Une collaboration solide et bénéfique à tous les niveaux.



« Permettre une réelle insertion professionnelle aux personnes en situation de handicap que nous accueillons. » Christophe Comet, chef de service depuis 2012, a une définition simple de sa mission et encadre, sur le site cogolinois, 36 travailleurs répartis sur 4 ateliers. « La voirie, les espaces verts, la cuisine et la blanchisserie sont autant de secteurs avec prestation de services à l'extérieur qui permettent à des adultes souffrant de troubles mentaux ou autistiques par exemple, de se former à un métier. De profiter, aussi, d'un accompagnement social via le travail. »

Dix personnes travaillent ainsi, tous les jours et toute l'année, à la voirie cogolinoise – dont 5 en complémentarité des services techniques de la mairie. Dix autres œuvrent pour le service des espaces verts municipaux mais également pour des particuliers.

La blanchisserie – au cœur de l'ESAT – a également une vocation externe. « Seule la restauration ne s'exporte pas », précise le responsable. « L'équipe cuisine élabore sur place une quarantaine de repas par jour pour les travailleurs et l'encadrement. » Et si certains réalisent leur vie professionnelle entière à l'ESAT, libre à chacun d'en partir quand bon lui semble. « Tous sont encadrés par des professionnels et portent un projet individuel, revu annuellement. Ils sont rémunérés sur 35 heures et bénéficient comme vous et moi de 5 semaines de congés payés. Quelques-uns arrivent même, in fine, à s'insérer dans la vie active. » La ville de Cogolin valorise quant à elle leur activité et participe au développement et au maintien de l'emploi de travailleurs en situation de handicap dans le territoire économique local.



Serge, 57 ans
Travaille à l'atelier cuisine
depuis 2014

« Je viens de Valence où je travaillais en restauration traditionnelle : je suis venu à Cogolin pour me rapprocher de ma famille, chez qui je suis hébergé. A l'ESAT, j'apprécie non seulement la formation mais aussi et surtout la convivialité. Tout le monde est sympathique ici. Ces prochains mois, j'aimerais m'essayer à la voirie ou aux espaces verts. »



Jonathan, 37 ans
Travaille à l'atelier blanchisserie
depuis 2009

« Je suis à la blanchisserie depuis sa création et j'ai travaillé auparavant en voirie, aux espaces verts et en atelier conditionnement. Le contact avec la clientèle me plaît énormément, la blanchisserie est d'ailleurs le seul atelier où nous avons directement à faire avec le public : les bons retours quant à la propreté du linge sont appréciables ! »

Le saviez-vous ?

La structure de travail adapté qu'est l'ESAT Les Romarins est née grâce à l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (Adapei) Var-méditerranée. Créée en 1961, elle accompagne aujourd'hui plus de 1000 personnes en situation de handicap, enfants et adultes, 25 établissements et services spécialisés et plus de 600 professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs, sociaux et administratifs.

La blanchisserie des Romarins

95 Route des Mines - est ouverte au public tous les jours du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 8h à 12h. Vous pouvez ainsi faire laver et repasser votre linge et profiter d'un service pressing.

Contact : 04 94 54 00 50

blanchisserie.cogolin@adapei83.fr

Plus d'information sur www.adapei-varmed.fr



Marion Da Silva, 43 ans
Monitrice d'Atelier
et Coordinatrice de Projets
depuis 2019

« J'ai dirigé une salle de Fitness à Cogolin durant 15 ans et je collaborais déjà avec l'ESAT pour dispenser des cours de remise en forme aux travailleurs. C'est donc naturellement que je me suis orientée vers cet établissement lors de ma reconversion professionnelle. Mes missions : permettre à chacun de trouver son orientation de travail dans le respect de sa différence et promouvoir une mixité sociale solidaire en valorisant l'inclusion. »

AC

GESTION ADMINISTRATIVE

Aurélie Compagnon

PROFESSIONNELS

- Gestion administrative (mails, agendas, courriers...)
- Pré-comptabilité (devis, factures, relances...)
- Prospection commerciale

PARTICULIERS

- Démarches après obsèques
- Aide à la déclaration de revenus
- Démarches numériques

**Prestations sur mesure
Sans engagement
Sur site ou à distance**



06.16.40.50.84

acgestion.contact@gmail.com
aurelie-compagnon.business.site



Le Sorelle

BAR LOUNGE - BRASSERIE

Soirées musicales
lundi - mercredi - vendredi
Apéro en musique le samedi



11 av. du Général de Gaulle - COGOLIN
04 94 83 84 73
sorellecogolin.fr

Biloba Massage & Sophrologie



Jennifer Lounes 06 46 63 5178

Accompagnement vers le mieux être

Sophrologie
COACHING
Développement personnel

MASSAGE

Massage suédois, techniques de profonde relaxation musculaire d'1h ou 1h30 à domicile dans le golfe de Saint Tropez .



FABRICATION
DE MENUISERIE
ALUMINIUM
SPÉCIALISTE
MINIMALISTE



Golfe de Saint-Tropez
36 impasse Jacques Monod - 83310 COGOLIN
06.28.50.63.80
contact@menuiserieplusconcept.com

www.menuiserieplusconcept.com

ECORESPONSABILITÉ : LES PROFESSIONNELS COGOLINOIS IMPLIQUÉS



Nombreux sont les commerces et les restaurants cogolinois à intégrer une démarche éco-responsable au cœur de leur activité : achat de produits locaux en circuit court, gestion des déchets, produits bio, upcycling, etc. L'équipe du Terre-Mer Magazine est allée à la rencontre de quatre professionnels de la commune qui, à leur façon, œuvrent en faveur de notre environnement.

Frip'n Stuff : une friperie de qualité pour réduire les effets de la surconsommation

Âgée de 20 ans, Juliet Lagardere cherche actuellement un local de 20 ou 30m² pour ouvrir une friperie vintage de qualité à Cogolin. « J'ai envie d'apporter quelque chose de nouveau dans le Golfe en proposant une offre écologique en matière de textile. Les gens s'ouvrent de plus en plus à la seconde main, et quand on voit les dégâts de l'industrie textile sur la planète, il faut réagir ! ».

La jeune et ambitieuse cogolinoise souhaite ainsi permettre à chacun de faire le choix de l'occasion, tout en profitant de l'accueil et du service en boutique. Depuis le mois de novembre 2021, elle commercialise ses trouvailles sur internet. Des vêtements vintage qu'elle aime à chiner, et dont elle a plaisir à retrouver l'histoire, l'origine, l'époque. Mais aussi qu'elle a plaisir à personnaliser, en laissant parler sa créativité ! Si elle admet avoir un faible pour les vêtements de style américain, elle propose un large choix de vêtements pour toutes et tous. « Sauf de la fast fashion* », précise-t-elle, avant de poursuivre : « je refuse de garder et de commercialiser ce type de produits, qui ne sont pas alignés avec mon projet. La démarche environnementale est au cœur de mon projet, et avoir une faible empreinte écologique, c'est rompre avec ce système. Je préfère offrir ces vêtements à des associations caritatives ». Très active sur les réseaux sociaux et les sites de vente en ligne, la jeune femme participe également à des salons dédiés à l'univers de la mode. Au mois de septembre, c'est au « Britney Market » de Marseille, un rendez-vous autour des



tendances des années 2000, qu'elle est allée à la rencontre de ses clients. En attendant de vous accueillir dans sa boutique cogolinoise.... !

📧 : fripe_n_stuff – Contact : julietlagardere@outlook.fr

* fast fashion : La fast fashion est un segment de l'industrie vestimentaire qui se caractérise par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente, plusieurs fois par saison, voire plusieurs fois par mois



Qui l'eût cru (restaurant et épicerie)
Galerie Raimu – De 9h à 16h du mardi au samedi.
f – 📧 : quilucru.cogolin. Tel : 07 66 58 59 27

Qui l'eût cru : une cuisine de saison, locale et végétale

« L'ouverture de mon restaurant en 2019 s'est faite naturellement. Je souhaitais faire découvrir et proposer un concept en adéquation avec ma philosophie de vie, tout en répondant à une demande dans le Golfe. » Au cœur de son établissement situé Galerie Raimu, Catherine propose son interprétation de la cuisine végétale, une cuisine colorée, variée, riche en saveurs, à base de produits frais de saison et le plus possible locaux.

Une cuisine végétale d'abord, mais aussi une cuisine qui séduit même les plus sceptiques. Une aventure gustative à vivre et à partager, une philosophie de vie qui se traduit également par l'ambiance des lieux : un endroit chaleureux où le mobilier s'offre une seconde vie au cœur d'un hameau de paix haut en couleurs.

Et « Qui l'eût Cru... » a donné naissance, au mois de septembre, à une épicerie située juste en face. Les fruits et légumes cultivés par le « jardin de la Piboule » vous y sont proposés, et l'épicerie évoluera tout naturellement sur des produits qui correspondent toujours à la même éthique. Des céréales, huiles, farines, sirops... Tous issus de productions à taille humaine. Un plus dans la Galerie Raimu, qui « vient en réponse à la demande des clients qui souhaitent se procurer les produits que j'utilise dans les recettes des mets et boissons que je propose ! ».

Le Pôle Unique : magnifier l'âme des objets anciens

Restaurer et rénover le beau, le sublimer, exploiter le potentiel d'un objet exclusif : telle est la passion de Pauline Gout. Depuis 2018, l'architecte d'intérieur et fondatrice du Pôle Unique y propose à la vente des meubles et des objets de décoration haut de gamme et singuliers. Des morceaux d'histoire pour lesquels elle peut parfois faire appel à de nombreux corps de métiers artisanaux : « *Les objets et meubles que je déniche sont parfois en très bon état. D'autres le sont moins, et nécessitent que l'on procède à leur restauration, tout en conservant au maximum ce qui fait leur caractère. Ces derniers passent alors entre les mains d'ébénistes, d'abajouristes, de menuisiers, de tapissiers, et de bien d'autres artisans locaux avec lesquels je travaille* ». Au sein de son showroom situé au numéro 4 de la rue Edgar Quinet, des perles rares des années 60 ou 70 côtoient du mobilier de la période Belle Époque. Des objets de caractère qui sont le fruit d'une fine sélection de la part de la gérante des lieux, et qui attendent leur nouvelle vie. Une façon de consommer et de vivre autrement, dans le respect de l'ancien et de l'environnement. Et pourtant, Pauline Gout y tient : « *Ma démarche et mon approche sont avant tout artistiques. Nous avons beaucoup à apprendre de nos aïeux, et comme la mode, tout se renouvelle toujours. Pour chaque bien, dans l'architecture d'intérieur comme dans la rénovation, je pars de ce qui est intéressant et je m'adapte pour le mettre en valeur. Je marche au coup de cœur : si un objet ne me parle pas, je ne l'achète pas. Je suis passionnée, cela me tient depuis toujours.* »



Pôle Unique : 4 rue Edgar Quinet - 06 63 67 86 31
f : Le Pôle Unique – @ : lepoleunique
lepoleunique@gmail.com

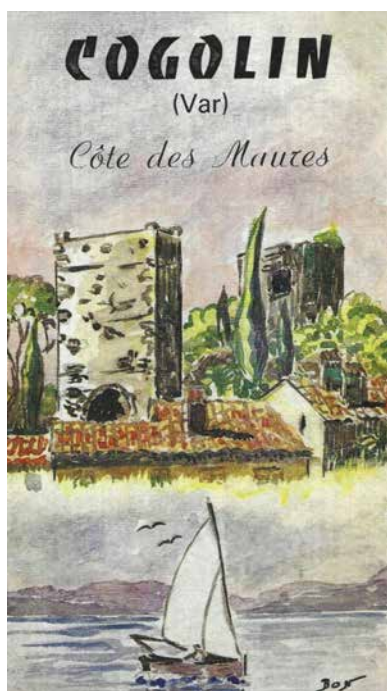


Singulière Concept Store
21 rue Carnot - 04 94 52 15 72 - Du mardi au vendredi
de 9h à 18h, le lundi et samedi de 9h à 13h
f : Singulière concept store – @ : singuliere_cs

Singulière : le naturel au cœur d'un concept store

Au 21 rue Carnot, on trouve « tous les produits d'une maison, mais uniquement à base d'ingrédients naturels ». Telle est la promesse d'Alisée Wizen, qui a ouvert les portes de son échoppe au mois de juin. Produits ménagers et cosmétiques, produits alimentaires, produits d'hygiène, produits en vrac ou encore bougies : qu'ils soient bio, vegan, sans gluten ou encore sans lactose, tous ces incontournables ont préalablement été testés dans le cocon familial de la maîtresse des lieux, qui accorde une importance primordiale à la qualité. « *Je choisis mes fournisseurs pour leurs engagements, et pour moi, le naturel n'est pas seulement une étiquette. Tous mes fournisseurs sont attentifs à la composition des produits, au recyclage ou encore à l'utilisation du plastique. L'écoresponsabilité des produits est présente dans toute la chaîne de production et de commercialisation* ». Confection de contenants grâce à la récolte de bouteilles plastiques en mer, ou remplacement de l'avocat dans la composition des produits pour éviter l'approvisionnement par avion : chacun de ses fournisseurs contribue à sa façon à réduire son empreinte écologique, et pour Océane, chaque geste compte. « *Si tout le monde faisait un petit geste, on pourrait vraiment contribuer à agir en faveur de l'urgence environnementale* », déclare la jeune femme, pour qui mieux consommer est devenu un mode de vie.

LA VIE À COGOLIN DE 1850 À 1914



Le Terre-Mer Magazine ouvre ses pages à un passionné d'Histoire, de la Provence et de Cogolin. Découvrez dans cette rubrique, au fil des parutions, le travail proposé par Bernard Revest. Vous en saurez davantage sur la vie à Cogolin de 1850 à 1914 : ses habitants, la vie rurale, artisanale et industrielle, mais aussi sur la nourriture, l'habitat ou encore la vie politique et religieuse. Tout un pan de l'histoire de notre belle cité, à découvrir et à savourer !

Retrouvez l'auteur
en flashant ce QR CODE :



Avant-propos

COGOLIN se distinguait déjà, depuis longtemps, par ses caractéristiques naturelles. Au cours de la période allant de 1850 à 1914, s'y est exprimé un fort intéressant potentiel humain.

Sous quelles formes locales se traduit, pour le village, l'essor démographique, économique et culturel général de l'époque ?

Comment évoluèrent, alors, les caractéristiques du monde rural et celles du monde de l'artisanat, de l'industrie, du tertiaire ?

Quels facteurs peuvent expliquer l'expansion de certains secteurs ou – au contraire – la disparition d'autres pans de l'économie locale ?

Enfin, comment vécurent les cogolinois de l'époque, dans les domaines professionnels et privé ?

Les pages qui suivent, texte, illustrations et références, tentent d'apporter des réponses à ces questions.

« La période révolutionnaire a apporté une certaine égalité sociale, un personnel politique nouveau, bien que nous retrouvions toujours les mêmes noms dans les différents offices. A noter le peu d'acuité de la lutte anticléricale à COGOLIN, mais le souci constant du maintien de l'ordre, avec une volonté affirmée d'une évidente participation patriotique. Cependant, le bon sens populaire a sans cesse primé sur les exagérations de la capitale. ».

Dr J. SALVETTI

I. La commune et ses habitants

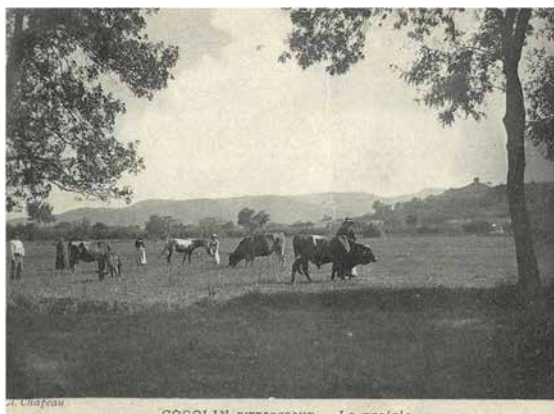
Origine du nom du village de COGOLIN :

En 1055 → Castri quod vocatur Cucculinus ; en 1060 → De Cuculino ; en 1079 → In Cugulino ;

Au XIII^{ème} s. → Castrum de Cogolino ; en 1458 → In territorio Cogolini ;

En 1516 → Lo terrador de Cogolim ; en 1536 → Cogolin.

1.1 Situation, configuration



Vue du début du XX^{ème} siècle (copie d'une carte postale d'époque).
Coll. B. Revest

Un vieux guide, 'JOANNE' (1890) sur « Les stations d'hiver de la Méditerranée », renseigne sur « COGOLIN situé au confluent des rivières de La Môle et de La Giscle ». Plusieurs visiteurs ont décrit les alentours et le village. Ardouin Dumazet² arrive au hameau de l'Amirauté, un jour de l'été 1909 et, d'un promontoire proche, décrit le panorama : « Voici toute la plaine de COGOLIN, formée par les atterrissements de La Giscle et de La Môle ... le Golfe de SAINT-TROPEZ en entier, puis la grande mer ; le cadre des monts décrivant un immense hémicycle autour de la plaine est malheureusement terne : des incendies ont fait rage, les beaux chênes-lièges et les pins ont été dévorés, laissant la place au maquis. La forêt se reconstitue, il est vrai, mais en pins seulement. Peu d'habitations sur ces collines, au contraire de la plaine.

Dans les thalwegs⁴, du froment, des vignes, des olivettes⁵. Ces oliviers mettent des teintes bleuâtres sur le vert presque noir du maquis. Et voici les chênes-lièges, puis les châtaigniers, La Giscle dont étincelle le sillon clair parmi les roseaux. La plaine est belle mais beaucoup de propriétaires ont préféré le pin à la vigne. Les premières maisons que la route côtoyait se nommaient l'Amirauté. Le chemin qui l'avoisine a conservé quatre gigantesques

chênes-lièges ; les plus puissants que j'aie jamais vus.

Le chemin pénètre maintenant dans la plaine où La Giscle et Le Périer se réunissent, encadrés par des fourrés de roseaux. Au loin, les puits d'extraction du plomb argentifère et de cuivre de Faucon-l'Argentière sont actuellement en sommeil. »

D'AMBROYSE, lui, vient de TOULON : « Au premier plan des assises de montagnes où nous devons nous engager, COGOLIN se présente. D'aspect vivant, le bourg ne dément pas cette première impression. Suffisamment bien bâti, un peu au-delà du confluent, il se distingue par son activité. »

DONNADIEU enfin, de son côté, est parti de SAINT-TROPEZ : « Au carrefour de La Foux, continuons à suivre le petit chemin de fer de Provence. Il nous conduit à la station de COGOLIN-GRIMAUD. La route est bordée de magnifiques platanes, à peu de distance des Garcinières, où COGOLIN apparaît avec sa tour-horloge. Le village haut est bâti sur les pentes tandis que le village bas est né de la route. ».

Nombreux sont les voyageurs qui insistent dans leurs souvenirs sur le cachet pittoresque du mamelon coiffé de la tour carrée et du moulin.

Quelle que soit la voie terrestre empruntée, vous pénétrez toujours dans le Golfe – anciennement dénommé « sambracitain¹ » – par le territoire de COGOLIN. Soit de LA GARDE-FREINET comme Dumazet en 1909, soit en venant de SAINT-TROPEZ comme Donnadiéu en 1920, soit depuis TOULON comme le capitaine D'Ambroyse en 1889 et Reclus en 1865, soit du LAVANDOU comme Pimpanin correspondant du « Guide du littoral » en 1909.

Toutes ces voies d'accès se recoupent au centre de la cité, aux fameux « Quatre chemins », ou au carrefour de La Foux³. Cette situation exceptionnelle explique incontestablement le présent mais aussi le passé de COGOLIN. Cette position favorisa toujours le passage des hommes ; exemple : durant la seule année 1677, COGOLIN dut loger plus de quinze régiments de guerre en déplacement.

COGOLIN comporte deux grands ensembles : d'abord la plaine, puis les côteaux et le pied des collines des Maures, d'où deux vocations économiques différentes. Pour l'anecdote, sa superficie a été amputée en 1642 ; trop endettée, la commune dut aliéner des domaines, l'Amirauté notamment.

Pendant la période allant de 1850 à 1914, sa superficie atteignait 2793 hectares.



Plan B. Revest (1972)

Elisée Reclus, pour le compte des guides 'JOANNE', disait de COGOLIN que c'était « la Provence de la Provence ». Il avait en effet de bonnes raisons de faire l'éloge du territoire communal. Le relief fait preuve d'une grande originalité. Elie de Beaumont en parle ainsi : « le bassin de COGOLIN est à lui seul un petit pays complet ayant ses montagnes primitives, ses masses plutoniques de serpentines, ses buttes volcaniques, sa plaine d'alluvion, ... ».

¹ 'Sambracitain' du mot, en provençal-langue d'oc, 'sambro' soit 'creux de rocher, réserve naturelle' en français.

² Voir des citations de cet auteur et des citations d'autres auteurs nommés, ci-après ou plus loin dans le texte.

³ Dont l'actuelle D 98 (réf. 2022).

⁴ Thalweg (ou talweg) = « ligne de plus grande pente d'une vallée suivant laquelle se divisent les eaux » (cf. dictionnaire Le Robert).

⁵ Des champs d'oliviers.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉQUITATION : UNE JEUNE COGOLINOISE SUR LE PODIUM !



Âgée de seulement 14 ans, la jeune Clémence Carcasson multiplie déjà les exploits dans la discipline qui est son « dada » : l'équitation ! Celle qui a découvert ses premières balades en poney à l'âge de 3 ans, puis commencé à pratiquer l'équitation de loisir à 8 ans, est aujourd'hui l'heureuse médaillée de bronze dans sa catégorie au championnat de France d'équitation 2022. Evelyne, sa coach à la ferme de Manaël, se félicite des exploits de la jeune cavalière et de sa monture : « Les chevaux font partie intégrante de sa vie. Elle a commencé les concours d'équitation en 2018 pour entraîner les équidés et pour se faire plaisir. Ce n'est que depuis le mois de mars dernier qu'elle a assidûment participé à l'open du Var où elle a terminé 2ème, et au championnat départemental où elle a également fini 2ème. Ce qui lui a valu sa qualification au championnat de France ! ».

Un championnat de France, qui s'est déroulé du 23 au 30 juillet à Lamotte-Beuvron, près d'Orléans, et au cours duquel Clémence et sa monture, Jive Van De Distelhoeve ont réalisé deux parcours sans faute sur les deux premières étapes. Parcours sans faute également lors de la finale, qui les ont conduits au barrage de sélection des huit meilleurs couples. A l'issue de la dernière épreuve, Clémence a terminé 3^{ème}, médaillée de bronze sur 79 participants. La seule cavalière, dans sa catégorie, à représenter le département du Var !

La jeune fille, qui monte deux à trois fois par semaine – et se montre très investie pour aider aux soins des chevaux ou accompagner lors des balades – a d'ores et déjà repris la saison des concours au mois d'octobre. Elle s'apprête à remonter en selle aux côtés de ses camarades compétitrices, Camille Moingeon Montegut et Bourry Lia, qui se sont également illustrées avec un podium lors de l'Open du Var et du dernier championnat départemental. Coupe du Var, championnat régional, championnat départemental par équipe, Open du Var et championnat de France : le calendrier 2022-2023 de la Ferme de Manaël est déjà bien rempli !



CAUSE ANIMALE



Talhia

Âgée de 5/6 ans, la belle Talhia est quelque peu craintive mais pas sauvage et très gentille. Elle aura besoin d'un temps d'adaptation, mais dès lors qu'elle est en confiance elle recherche les caresses.

Contact : AGDA - f : AGDA (@asso.agda).

06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79 - asso.agda@orange.fr

L'AGDA recherche également des familles d'accueil pour héberger des chats adultes ou des chatons le temps de leur adoption et des bénévoles pour aider au trappage des chats des rues qui ont besoin de soins. Les frais sont pris en charge par l'association. L'association est également en recherche de dons de nourriture, que vous pouvez déposer au siège social de l'association :

Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur



Eden



Âgé de cinq ans, Eden est un très gentil chien croisé setter, labrador et border. Un magnifique mélange entre beauté, gentillesse et intelligence ! Il s'entend avec les chiens, les chats et les enfants. À jour de ses vaccins, il sera bientôt stérilisé. Un jardin est souhaité pour permettre à Eden de s'épanouir.

Contact : DAG

f : DAG (@AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise)

06 83 24 72 54 (téléphone de l'association)

06 03 82 16 10 (Isabelle Diard)

Siège social : Mairie de Grimaud

Une nouvelle obligation pour une adoption responsable

Depuis le 1er octobre dernier, la signature d'un « certificat d'engagement et de connaissance » est obligatoire lors de l'adoption d'un animal. Créé par la loi du 30 novembre 2021, ce dispositif entend éviter les achats compulsifs responsables de nombreux abandons et répond à l'importance de sensibiliser et de responsabiliser les détenteurs. Ce certificat doit être signé par l'adoptant, qui doit apposer une mention manuscrite par laquelle il s'engage à respecter les besoins de l'animal. Le cédant (association, vétérinaire, responsable de refuge, etc.) a l'obligation de vérifier que l'adoptant a signé le certificat 7 jours avant l'acquisition. Outre les chats et les chiens, les animaux de compagnie concernés sont les furets et les lagomorphes (lièvres, lapins) ainsi que les équidés. Pour endiguer la détresse animale, pensez également à faire stériliser votre compagnon !

Un animal n'est pas un cadeau de Noël

Pendant cette période de fêtes, vous pouvez être tentés d'offrir un animal à un proche ou à un enfant. Les animaux ne sont pas des produits de consommation, mais des êtres vivants doués de sensibilité. L'adoption d'un animal est un acte qui doit être mûrement réfléchi (budget, compatibilité et mode de vie, contraintes, soins, besoins vitaux, attention et affection, etc.) et le fruit d'une décision collégiale au sein de la famille. Pour vous aider à prendre la bonne décision, consultez le guide des animaux de compagnie édité par la ville.

Baisse des températures : attention aux chats sous le capot

Le froid est revenu, et les chats, qui aiment se blottir au chaud et à l'abri des courants d'air, peuvent se cacher sous le capot de votre voiture, ce qui peut être dramatique. Avant de démarrer votre véhicule, pensez systématiquement à taper d'un coup franc sur le capot de votre voiture avec le plat de la main. Le bruit de la tôle devrait faire fuir le félin à grandes enjambées. Vérifiez également sous les ailes de votre véhicule, au niveau des passages de roues, qu'un petit intrus ne s'y soit pas logé.

NOUVEAUTÉS
plusieurs fois par semaine



Chaussures & accessoires
DESTOCKAGE ST-TROPEZ

Toni Pons NeroGiardini PASQUINI
Alma en Pena xsa®



5 avenue Georges Clémenceau
COGOLIN

- 43 -

COGOLIN

animé

—— RÉSEAUX SOCIAUX ——
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
—— AGENDA ——

Le meilleur des réseaux sociaux

La plus belle photo



Les Marines vues de l'eau... Un paysage qui laisse rêveur !

Le post qui a le plus fait réagir

C'est le retour en images sur la fête du coq qui a suscité le plus de réactions, de commentaires et de partages sur les réseaux sociaux ces dernières semaines. Aussi fédérateur que festif, le rendez-vous de la rentrée des Cogolinois séduit toujours autant !

Le coup de cœur



Quand les trompe-l'œil se fondent dans le charme authentique de la vieille ville...



Rejoignez la ville de Cogolin sur : **f** Ville de Cogolin - **@** Villedecogolin
Partagez vos photos avec le **#cogolin** !



Jusqu'à la fin du mois d'août, vous avez pu profiter de la chaleur des nuits d'été avec une riche programmation festive offerte par le service animation de la ville. Braderie des commerçants, pique-niques, blindtest et initiation à la danse en ligne ont remporté un franc succès !



SONIA BRASSEUR
Adjointe déléguée
à la culture et à l'animation

RETOUR SUR

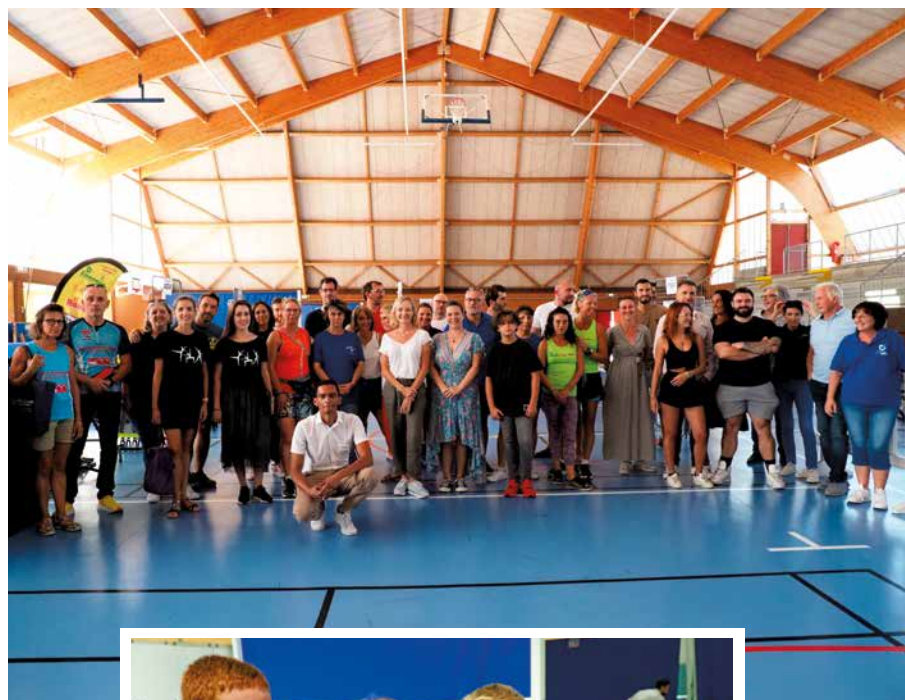


La toute première soirée full moon (pleine lune) organisée sur la plage des Marines de Cogolin a fait danser près d'un millier de Cogolinois, habitants du Golfe et vacanciers sur des rythmes électro, au clair de lune ! Dans une ambiance plus décontractée, la sardinade a rassemblé, le 26 août, 300 convives, venus par la même occasion apprécier la beauté du feu d'artifice proposé par la Régie du Port des Marines.





LE SPORT À L'HONNEUR



À l'occasion de la fête des sports, samedi 17 septembre, le COSEC et le Gym B ont accueilli près de 600 visiteurs. Les plus jeunes, enthousiastes, ont pu profiter d'initiations auprès de 26 associations cogolinoises : boxe, gymnastique rythmique, escrime, tir à l'arc, trampoline, judo, volley-ball, rugby, tennis, tennis de table, taekwondo, karaté, football, etc. Les élus ont bien évidemment répondu présents : « le sport se porte bien dans la cité du coq - a souligné Francis Laprade, adjoint délégué au sport et aux associations. Avec l'École Municipale des Sports du mercredi et la Base Nautique qui font le plein, notre service des sports à la pointe et la Ville toujours à l'écoute des associations, nous préparons Terre de Jeux 2024 avec envie et dynamisme ».





Nos amis Wildbadois ont été accueillis au Centre Maurin des Maures par l'association du Comité de Jumelage et les élus. Un repas a également clôturé leur séjour, en attendant avec impatience leur nouvelle visite !



Le traditionnel rendez-vous de la rentrée cogolinoise a tenu ses promesses ! Les associations étaient nombreuses au rendez-vous pour vous faire découvrir leurs activités sur leurs stands et par des démonstrations tout le week-end. En famille ou entre amis, les Cogolinois ont partagé un bon repas préparé par les bénévoles de différents clubs mais aussi les traditionnelles bières et saucisses de nos amis allemands de Bad WildBad, pour leur retour très attendu ! Le spectacle « générations comédies musicales » présenté le samedi soir, le registre du crooner Soul Ayom ou encore le cabaret, ses danseurs et transformiste du dimanche après-midi, ont remporté un franc succès. Sans oublier la messe dominicale en présence des Bravadeurs et du groupe folklorique de l'Escandihado sans qui la fête n'aurait pas été aussi belle !



LA FÊTE DU COQ





SONIA BRASSEUR
Adjointe déléguée
à la culture et à l'animation

RETOUR SUR

LE QUIZ DES SENIORS

Ils n'auraient manqué le rendez-vous pour rien au monde ! Nos seniors se sont pressés au Centre Maurin des Maures et ont même été accueillis par Monsieur le Maire et l'élue à l'Animation Sonia Brasseur. Tous ont puisé dans leurs ressources en culture générale pour répondre aux questions de l'animateur en chef Stéphane. Bravo aux gagnantes et à la prochaine, le 22 novembre !



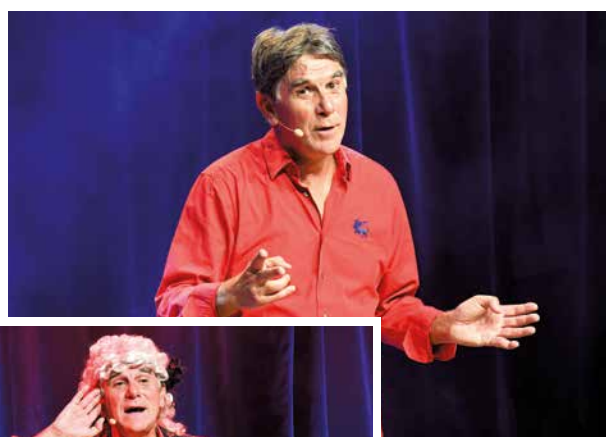
LA BOUM DES ENFANTS

Le mercredi c'est... Boum ! La jeunesse cogolinoise s'est retrouvée pour la 3^{ème} édition de la boum des enfants : un rendez-vous toujours autant apprécié par ces festifs en herbe, débordant d'énergie !



TEX À COGOLIN

L'humoriste et ex-animateur audiovisuel Tex a conquis le public du Centre Maurin des Maures à l'occasion de sa venue à Cogolin pour son One Man Show "Résiste", organisé en partenariat avec le café-théâtre Le Léopard !





SENSIBILISER PAR LE THÉÂTRE

Le Centre Communal d'Action Sociale vous a proposé deux rendez-vous « théâtre-forum » sur les thématiques du bel âge et du cancer, au Centre Maurin des Maures, les 4 et 19 octobre. Après un spectacle théâtral participatif, joué par les comédiens des compagnies Globe Théâtre et 6T Théâtre, les spectateurs ont pu débattre sur ces sujets de société avec les acteurs. Une belle façon de réfléchir ensemble et de changer de regard sur la maladie et l'avancée en âge !



SOIRÉE HYPNOSE

L'hypnotiseur Nelson Collonge (alias Koundalini) a captivé l'audience du Centre Maurin des Maures, le samedi 8 octobre. Après avoir assisté à une conférence sur cette pratique souvent méconnue, une partie du public s'est prêtée au jeu des démonstrations devant des spectateurs médusés.





HALLOWEEN À COGOLIN

La maison de l'horreur

Vous êtes plus de 3500 à avoir osé vous aventurer dans la terrible Maison de l'Horreur au centre Maurin des « Morts », entre le 27 et le 31 octobre ! Pour la 2^{ème} édition de cette effrayante et sinistre demeure éphémère, le service animation et culture a vu les choses en grand avec une nouvelle formule. Une attraction plébiscitée par les habitants de tout le Golfe, qui s'y sont également donné rendez-vous !



Pour revoir
la vidéo de
l'événement,
flashez ce
QR code !





Trail'Oween

Le premier « Trail'Oween », initié par les élus du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes, et organisé par le service animation jeunesse et les ados de Cogolin, a lui aussi remporté un franc succès. Plus de 250 participants – 150 enfants et 100 adultes – ont revêtu leur costume le plus effrayant et leurs baskets pour sillonner la ville, le soir d'Halloween. Des centaines de visiteurs déguisés s'étaient également donné rendez-vous sur la place de la République pour profiter des animations proposées : atelier de maquillage, mandalas effrayants, chamboule-tout, parcours terrifiant, molkky, jeux des momies, etc. Les parents d'élèves ont quant à eux répondu présents pour tenir les stands de restauration. Une très belle première, qui sera rééditée en 2023. Bravo à tous les participants !

optimhome
immobilier

RARE
Appartement 4 pièces
en rez-de-jardin



Caroline BEAUDICHON
Votre conseillère en immobilier
à Cogolin

**Transaction - Location
Gestion locative**

+33 (0)6 70 06 91 78

✉ caroline.beaudichon@optimhome.com

🌐 www.optimhome.com

📘 Caroline Beaudichon optimhome france

📷 caroline beaudichon



LA CIGARETTE ELECTRONIQUE



☎ 04 94 54 93 09

📘 AzurVap Cogolin

✉ azurvap83@gmail.com

67 Av. G. Clémenceau - **COGOLIN**



Allons plus loin
MS CARS

Vente - Entretien

Conversion Bioethanol



04 94 54 63 59

fordcogolin@orange.fr

ZA Saint Maur

45 rue Condorcet

83310 COGOLIN

COLORITIS



**PEINTURE
DÉCORATION
OUTILLAGE**

Professionnels
& Particuliers



80, Avenue de Valensole

83310 COGOLIN

contact.coloritis@gmail.com

04 94 44 05 62

Du lundi au vendredi : 07h30 - 18h00

Samedi : 08h00 - 12h00

Dimanche : fermé





DEVOIR DE MÉMOIRE

CÉRÉMONIE DU 15 AOÛT

Les élus, les représentants de la Gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Cogolin-Grimaud, le chef de la Police Municipale, le président du Comité d'Entente, les représentants du 21e RIMa, les présidents d'associations patriotiques et bien évidemment des Cogolinoises et Cogolinois ont répondu présents pour célébrer ensemble le 78ème anniversaire du Débarquement de Provence, le 15 août 2022. « 78 ans plus tard, les guerres de territoires font rage et des peuples se retrouvent à nouveau les victimes de combats qui les dépassent », a souligné Mme Lardat, première adjointe qui représentait M. le Maire pour l'occasion, avant de conclure : « Mes chers compatriotes, mes chers amis, n'ayons pas peur ! Pour honorer nos anciens et commémorer leur sacrifice, pour préserver notre société et surtout pour défendre notre héritage et l'avenir de nos enfants. »



HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » de la guerre d'Algérie, et des combats du Maroc et de la Tunisie

Mardi 18 octobre* s'est tenue la cérémonie commémorative en hommage aux civils, militaires, harkis et autres membres des formations supplétives, torturés, assassinés ou enlevés et non retrouvés avant et après les accords d'Évian du 19 mars 1962. Monsieur le Maire, les élus, les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-pompiers de Cogolin-Grimaud, le chef de la Police Municipale, le Président du Comité d'Entente et les présidents d'associations patriotiques étaient rassemblés pour cet instant très solennel en hommage à ces Hommes qui sont tombés pour la France.



*Le Comité d'Entente a décidé, à l'unanimité de ses membres, que cette cérémonie, cette année, remplacerait celle du 5 décembre. Pour les années à venir, les associations patriotiques et civiles du Comité d'Entente souhaitent qu'une seule date soit définitivement arrêtée. Ni la fin de la guerre 14-18, ni celle de 39-45, ni celle d'Indochine ne se célèbrent 2 à 3 fois la même année. Il serait temps, pour la guerre d'Algérie, comme l'a écrit Geneviève DARRIEUSSECQ, que cette date permette « de se rassembler sans polémique autour de tous ceux qui ont été touchés par ce conflit ».

Ateliers

**Les 4 et 25 novembre
et le 9 décembre**

Atelier mémoire

Dès 10h – Bastide Pisan
Gratuit – Sur inscription
au 04 22 47 04 07

**Les mercredis 9, 16
et 23 novembre**

Atelier « Bien-être par la sophrologie »

Pour les + de 60 ans – Gratuit
De 10h à 11h30 – Gym B
Inscriptions au 04 22 47 04 07
ou par mail à ccas.3@cogolin.fr

**Les jeudis 10 et 24 novembre
et le 1^{er} décembre**

Atelier

« Le lien qu'on tricote »
Tricot et crochet débutant
ou confirmé
De 15h à 17h – Médiathèque
Sur inscription au 04 94 54 64 57

**Les samedis 12 novembre
et 10 décembre**

Atelier artistique

avec Sandra Fantino, art-
thérapeute. Pour enfants dès 7 ans
De 14h30 à 16h30 Médiathèque
Sur inscription au 04 94 54 64 57
(places limitées)

**Les mardis 15 novembre
et 13 décembre**

Atelier origami

De 15h à 16h30 – Médiathèque
10 personnes maximum –
Réservations au 04 94 54 64 57

**Les lundis 14 et 28 novembre et
le lundi 12 décembre**

Atelier numérique

De 15h à 17h – Médiathèque
Animé par Théo de la bibliothèque
départementale de Draguignan

Samedi 26 novembre

Atelier philo avec Claire Lucq

De 10h30 à 11h30 Médiathèque
Sur inscription au 04 94 54 64 57
(places limitées)

**Les vendredis du 4 novembre
2022 au 20 janvier 2023***

Atelier

« Parcours numérique »

De 9h45 à 11h45 – Médiathèque
Pour les + de 55 ans – Gratuit
Inscriptions au 04 22 47 04 07
ou par mail à ccas.3@cogolin.fr

*Sauf les vendredis 23 et 30 décembre.
Atelier du 11 novembre déplacé au jeudi 10
novembre

Mercredi 7 décembre

L'heure du conte

14h à 15h – Médiathèque
Gratuit sur inscriptions
au 04 94 54 64 57

Vie citoyenne

Judi 1^{er} décembre

Collecte de sang EFS

De 8h à 12h30
Centre Maurin des Maures
Prise de rendez-vous : www.mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr

Vendredi 11 novembre

Commémoration

104^e anniversaire de la Victoire
et de la Paix, jour de l'Armistice
et Hommage à tous les morts pour
la France
9h – Cimetière Saint Roch

Judi 12 janvier

Conseil Municipal des Jeunes

17h30 – Bastide Pisan

Vie associative

Dimanche 20 novembre

Loto de l'association

Au bonheur des centenaires

À 14h à l'Ehpad Peirin
Ouvert à tous – Réservations :
06 77 17 77 28

Vendredi 25 novembre

Loto de Noël organisé par les parents d'élèves de l'école Fontvieille

Centre Maurin des Maures
Ouverture des portes à 18h30
Loto à 19h
7€ le carton – 20€ les trois
Réservations au 07 67 23 45 83

Vendredi 25 novembre

Castagnade des Bravadeurs

18h30 – Bastide Pisan

Samedi 3 décembre

Loto de l'association La Boule Cogolinoise

18h – Centre Maurin des Maures

Journée téléthon

organisée par Les associations
Tennis Club, les Randonneurs
cogolinois et Santéfittkids
À partir de 9h au tennis club
Infos au 06 09 69 77 23

Mardi 06 décembre

Repas de Noël du Club

du trèfle – 10h à 19h
Centre Maurin des Maures

Dimanche 11 décembre

Repas des Bravadeurs (choucroute)

12h au camping de l'Argentière
25 euros – Sur réservation
au 06 18 95 59 93

Dimanche 15 janvier

Loto de la paroisse

Centre Maurin des Maures
Informations à venir sur cogolin.fr

Brocantes

vide-greniers et marchés

Tous les mercredis

Marché place Victor Hugo

De 7h à 12h30

Tous les jeudis

La Brocante du Judi

Rond-point de l'armée d'Afrique
De 6h à 14h30. Pour exposer :
06 08 10 94 73. Emplacement 20€

Tous les samedis

Marché place de la République

– De 7h à 12h30

Tous les dimanches

La Brocante du Jas des Robert

Route de la Mort du Luc,
Chemin de Négresse – de 6h à 14h
Vous souhaitez exposer ?
06 67 71 74 27 – Emplacement 25€

Samedi 26 novembre

Brocante de livres*

De 9h à 16h – Médiathèque

*En cas de pluie, l'événement sera annulé.

Animations

Samedi 12 novembre

Grande soirée caritative

Gipsy et latino avec le groupe
« Los Mamicos »

20h – Coséc – Entrée 10€

Dimanche 13 novembre

Thé dansant

De 15h à 18h

Centre Maurin des Maures

Buvette sur place – Gratuit

Les 15 et 17 novembre

Racontines

10h30 – Centre Maurin des

Maures – Inscription obligatoire au
04 94 54 54 90 (places limitées)

Dimanche 20 novembre

Marathon de la zumba

Au profit de la recherche contre
le cancer de la prostate.

Entrée 10€ – Food truck et buvette
sur place

9h30 à 18h30 – Centre Maurin
des Maures

Mardi 22 novembre

Le grand quiz des seniors

14h à 16h30 – Centre Maurin des
Maures

Du vendredi 9

au samedi 24 décembre

Le château du père Noël

Au Château – Détail des horaires
et jours d'ouverture à venir sur
www.cogolin.fr

Samedi 10 décembre 2022

**Bourse de Noël organisée
par le centre ados**

En présence du Père Noël

De 7h à 16h – Place Victor Hugo
Renseignements et inscriptions :
06 75 30 36 07 ou sur
centreadosocogolin.fr

Dimanche 11 décembre

Thé dansant

De 15h à 18h

Centre Maurin des Maures

Buvette sur place – Gratuit

Vendredi 16 décembre

**Grande parade musicale
de Noël**

Les bonshommes de neige, les
lutins et bien sûr les rennes du
Père Noël vous donnent rendez-
vous pour une grande parade
enchantée

À 18h30 en centre-ville

Du samedi 17

au samedi 24 décembre

Noël à Cogolin

Programme à venir sur
www.cogolin.fr



Dimanche 18 décembre

Journée de la truffe

Place Victor Hugo – de 10h à 18h
Programme complet à venir sur
www.cogolin.fr

Mardi 20 décembre

Spectacle de cirque

À 14h et à 16h (2 représentations)
Centre Maurin des Maures
Sur réservation au 04 94 54 54 90

Mercredi 21 décembre

Spectacle aérien féérique

« les Luminéoles »

18h30 et 19h30 – Stade Galfard
(2 représentations)

Vendredi 23 décembre

Boum des lutins costumée

14h30 à 16h30

Centre Maurin des Maures

Mercredi 18 janvier

Boum des enfants

14h30 au Centre Maurin des
Maures – Gratuit

Culture et expositions

Vendredi 18 novembre

**Pièce de théâtre « Gros
mensonges » de Luc Chaumar**

20h30 – Centre Maurin des
Maures – Entrée 10€

Par L'Amphitryon théâtre de La
Garde – Entrée 10€

**Du mercredi 22 novembre
au samedi 14 janvier**

Exposition « Le Boreal express

» sur le thème de Noël,
d'après le conte de Chris Van
Allsburg. Médiathèque

Dimanche 27 novembre

Spectacle de chant choral

1^{ère} Partie : Hommage à Barbara

« 25 ans déjà » par l'atelier choral

2^e Partie : Les choristes de Cogolin

17h30 – Centre Maurin des
Maures – Entrée 10€

Samedi 21 janvier

Nuit de la lecture

Mise en scène de textes littéraires
sur la thématique de l'horreur
20h30 – Centre Maurin des Maures

Balades et visites

Tous les jeudis

**Circuit découverte du
vieux-village avec un guide**

10h (durée 1h)

RDV à l'Office de Tourisme

Inscription obligatoire

à l'Office de Tourisme – Gratuit

CHÂTEAU SAINT-MAUR

— CRU CLASSE —
GOLFE DE SAINT-TROPEZ
CÔTES DE PROVENCE

Pour les fêtes de fin d'année
découvrez à la boutique du
Château Saint-Maur Cru Classé
une sélection de

COFFRETS ET IDÉES CADEAUX

Vins, épicerie fine, accessoires
vin et œnologie.

535, Route de Collobrières · 83310 COGOLIN ·
Boutique ouverte en semaine de 9h00 à 12h30 et
de 14h00 à 18h00. Le samedi : de 9h00 à 13h00.
Fermé le dimanche.
WWW.CHATEAUSAINTEMAUR.COM



CHAQUE SOUVENIR
A UNE SAVEUR



ZANNIER.COM
Retrouvez-nous
sur  

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



SCHMIDT

GOLFE DE SAINT TROPEZ

OUVERTURE

71 RUE GEORGES CLEMENCEAU
83310 COGOLIN



> www.homedesign.schmidt





Saint-Maur vous remercie !



Merci aux plus de 35 000 soutiens à travers la France qui ont signé la pétition en ligne. Pétition : Sauvegardons nos traditions !

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/sauvegardons-nos-traditions/159698>

Merci aux milliers de Cogolinois et d'habitants du Golfe de Saint-Tropez qui se sont déplacés et ont signé la pétition papier.

Saint-Patron de la ville de Cogolin célébré au moment des Bravades, Saint-Maur - qui orne le rond-point portant son nom à l'entrée de notre zone artisanale et de l'avenue également dénommées Saint-Maur - doit être ôté.



Oui, nous avons malheureusement perdu en appel contre l'association varoise qui poursuit de ses attaques tout symbole de notre appartenance à la chrétienté sur le territoire... effaçant d'un revers de manche plus de 2000 ans d'Histoire !

Que dire de cet état de fait ?

La première réaction est l'incompréhension, puis la colère, s'en suit le dépit lié au sentiment d'injustice et enfin la recherche d'une issue pour permettre à notre Saint de siéger là où il doit, soit à proximité des espaces publics qui portent son nom !

Non, nous ne nous avouerons jamais vaincus car comment notre société peut-elle tolérer de se voir ainsi spolier ses racines et ses traditions !

Alors il faut tenir, vent debout, main-tenir coûte que coûte ces symboles jusqu'à ce que raison revienne.

Notre Saint continuera de siéger à ce carrefour !



Chères Cogolinoises,
Chers Cogolinois,

Des propos outranciers et injustifiés

Je ne peux passer sous silence à quel point nous avons été choqués par les propos virulents et menaçants de Monsieur Lansade à l'égard des membres de l'Opposition municipale, dans le précédent *Terre-Mer*, propos ne se rattachant pas aux affaires cogolinoises, mais tenant davantage d'un jugement de valeur visant à nous discréditer. Seul mon nom est cité mais l'opprobre retombe sur toute mon équipe.

L'Opposition, garante de la démocratie

Monsieur Lansade se serait-il senti touché par nos interventions ? Aurions-nous fait mouche ? Quelles que soient les raisons de cette diatribe, elle n'est en rien constructive. Certes nous ne sommes pas souvent d'accord avec la gestion de Monsieur le Maire mais c'est, précisément, le rôle de l'Opposition de proposer un débat avant les décisions prises par la Majorité, d'en réclamer la transparence, de vouloir que les élus majoritaires rendent des comptes, d'examiner attentivement les projets proposés et le budget communal. N'est-ce pas notre rôle de défendre les intérêts des Cogolinoises et des

Cogolinois ? C'est pourquoi nous avons demandé :

- d'accéder aux éléments financiers de la Régie du Port (2020)
- de participer au groupe d'étude qui travaille sur le futur PLU (2021)
- d'intégrer l'équipe-projet Petites Villes de Demain (2022).

Une Opposition oui, mais force de propositions

C'est notre travail et nous le faisons avec conscience et rigueur. Tout comme c'est de notre ressort de proposer des solutions alternatives, de suggérer et de conseiller (demande acceptée de la gratuité pour l'occupation de la Chapelle par l'association des peintres de Cogolin ; reconstruction du pont des Crottes et de Saint Marc, sujet récurrent porté par l'Opposition, conseil après conseil, malgré les quolibets et les sarcasmes ; gratuité refusée de la cantine pour les enfants des familles ukrainiennes en difficulté ; création d'un parcours santé sur la partie non construite - si les permis sont accordés - du terrain du Yotel, etc.).

Mais nous nous heurtons trop souvent à la suspicion quand ce n'est pas au mépris ou à une fin de non-recevoir.

Naufrage de la sécurité à Cogolin

Parmi nos préoccupations, la sécurité reste un sujet majeur et la voilà mise en péril. Force est de constater que, malgré les promesses électorales, rien n'a changé depuis 2014 si ce n'est que le sentiment d'insécurité dans la ville n'a pas diminué. C'était pourtant, en 2020, le premier cheval de bataille de Monsieur Lansade, alors candidat d'extrême-droite aux élections municipales : « *Accroître encore la sécurité* ».

• En ce qui concerne les coûteuses et nombreuses caméras de surveillance : certaines sont « *transmises directement au centre de police où il y a, parfois, des agents, cela dépend des circonstances* » nous a-t-il dit lors du Conseil municipal du 27 septembre 2022 (c'est rassurant !) et les autres, « *on s'en sert quand il y a problème* » (et surtout quand elles fonctionnent !).

• Les deux instances qui devaient « *renforcer le pouvoir de police du maire* » (le Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et le Conseil des droits et des devoirs des familles) sont au point mort.

• La brigade cynophile s'est réduite à peau de chagrin. Deux maîtres-chiens sur trois ont quitté la ville. Le discours a changé : « *Un seul agent suffit.* »*

• L'effectif des policiers municipaux ne cesse de diminuer et nous venons d'apprendre qu'il n'y aura plus de surveillance de nuit. Justification de Monsieur le Maire, « *il ne se passe rien la nuit* »*

Le mois prochain, c'est Noël

Quand vous lirez ces lignes, il sera bientôt Noël. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2023 !

Mireille Escarrat,
pour l'équipe d'opposition
« *Unis pour Cogolin* »

*Var-Matin du 22 septembre 2022



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Ouvert le dimanche matin
pendant la période estivale



Rejoignez-nous sur



6, avenue Sigismond Coulet
83310 COGOLIN
Tél.: 04.94.55.09.20



Sur
R.D.V.

CABINET KELMINE



REFLEXOLOGIE

Plantaire / Palmaire / Auriculaire
Faciale / Combinée

2 rue Edgard Quinet - 83310 COGOLIN
(à côté de la mairie)
06 11 92 01 70



à proximité



kelmine bien-être



DIAG IMMO DU GOLFE

La référence du diagnostic immobilier en Provence



Vous Vendez, Louez ou Achetez ?
Confiez nous vos diagnostics immobiliers
Notre équipe certifiée met sa réactivité
à votre disposition
Rapports sous 48 H



68 rue Carnot 83310 COGOLIN
Mail : contact@diagimmodugolfe.fr
www.diagimmodugolfe.fr

Demande de devis sur internet
ou par téléphone
06.67.16.27.56



Boucherie Le Régal

Alimentation générale
Produits d'Orient

Ouvert 7/7j

Livraison à domicile

Couscous / Tajines à emporter
Agneau Méchoui



28 rue Gambetta - 83310 COGOLIN

04.98.12.05.63

boucherie-halal-golfe-saint-tropez.com



L'entretien des cours d'eau par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez



Des opérations de restauration et d'entretien des principaux cours d'eau du territoire sont réalisées chaque année. La végétation de près d'un tiers des linéaires dont a la charge la Communauté de communes (compétence GEMAPI) est entretenue.

Ainsi, près de 130 km de cours d'eau sont entretenus chaque année.

Ces opérations se font avec l'accord du Préfet, sur la base d'un plan de gestion, dans le respect des enjeux du territoire et des milieux, afin d'améliorer leur qualité tout en permettant le bon écoulement des eaux.

Cette action est essentielle pour la bonne gestion des circulations d'eau. En effet, le maintien d'un cordon boisé dans le lit d'un cours d'eau permet notamment le ralentissement des eaux, donc une meilleure infiltration dans les nappes.

Au-delà de l'accompagnement forestier réalisé sur les bords des cours d'eau, un énorme travail est mené pour développer la végétation afin d'assurer la continuité écologique au sein de la trame verte. Cette démarche est principalement opérée par la pratique du bouturage.

La végétation des cours d'eau sur l'année écoulée

Plus de 2 000 boutures ont été plantées sur la période octobre 2021 – mars 2022. Il s'agit quasi essentiellement de prélèvement sur place, sur des essences de Saule au sein de populations issues du même mode de reproduction.

Tous ces travaux de gestion de la végétation représentent une dépense avoisinant les 350 000 € TTC. Ils sont financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 30 % des dépenses HT.



Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez
2 rue Blaise Pascal 83310 Cogolin
Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr



DÉMÉNAGEMENT KE.LY

Le spécialiste du déménagement KE.LY recherche des déménageurs et/ou aide-déménageurs (H/F) pour renforcer ses effectifs ! Vous réaliserez le déménagement de biens matériels d'un lieu à un autre, et effectuerez tout ou partie des opérations de manutention (emballage/déballage, montage/démontage, protection, chargement/déchargement du véhicule, réinstallation dans les nouveaux locaux, etc.). La discrétion est une qualité nécessaire pour occuper le poste. Prise de poste immédiate, débutants acceptés. 35h/semaine, du lundi au vendredi (horaires modulables). Contrat à durée déterminée évolutif. Déplacements fréquents. **N° de l'offre : 142HZWW.**



DH BARBER

Jeune marque spécialisée dans la coiffure pour hommes avec son service barbier, DH Barber recherche actuellement plusieurs profils pour constituer une nouvelle équipe dans son salon de coiffure cogolinois. Que vous soyez responsable, coiffeur, assistant ou apprenti (H/F), vous êtes le/la bienvenu(e) dans cette aventure où chacun est invité à s'épanouir dans son art grâce à un cadre de travail où la bienveillance et l'entraide sont les maîtres-mots ! Le salon est ouvert du lundi après-midi au samedi. Contrats à durée indéterminée à 39h/semaine. **N° de l'offre : 141PPQP.**

Pour postuler, il vous suffit de vous connecter sur www.poleemploi.fr et de taper le numéro de l'offre qui vous intéresse.

La ville de Cogolin, en partenariat avec le Pôle Emploi, vous présente les entreprises cogolinoises qui recrutent actuellement et le type de profil recherché.



Le petit cabanon

Vous préparez actuellement un CAP cuisine en CFA ? Rejoignez une équipe de passionnés dans le cadre idyllique des Marines de Cogolin ! Le restaurant de sushis et de cuisine japonaise « le petit cabanon » recherche son/sa futur(e) aide cuisine/commis.e sushiman (H/F) en apprentissage. Accompagné tout au long de votre parcours par un tuteur, le chef sushiman, vous assurerez la préparation de sushis et apprendrez à maîtriser la découpe des poissons et viandes entiers. Réactivité, sens de l'organisation et du travail en équipe sont des pré-requis pour le poste. Possibilité de logement à 10 minutes du restaurant dans un mobilhome, poste nourri. Restaurant ouvert à l'année.

N° des offres : N° de l'offre : 142DYMXX.

Rafflin Menuiserie Rafflin

Dans le cadre de son développement, la menuiserie Rafflin recherche un technico-commercial en agencement bois, menuiseries extérieures et protection solaire pour le Golfe de St Tropez. Vos missions : suivre les clients actuels, négocier et vendre les produits, réaliser les rendez-vous confiés et les devis (connaissance du logiciel Prodevis) et prospecter sur une zone géographique de 20km maximum autour de l'entreprise. Sens du contact humain, aptitude au travail en équipe, autonomie, rigueur et dynamisme sont attendus pour ce poste. Expérience requise. Véhicule et téléphone fournis, mutuelle d'entreprise. Possibilité de logement le temps de la période d'essai. Contrat à durée indéterminée. **N° de l'offre : 141CFSH.**



Peintre en bâtiment

Une entreprise de peinture cogolinoise recherche un nouveau talent pour le poste de peintre en bâtiment ! Sur l'ensemble du Golfe de Saint-Tropez, notamment sur des chantiers de villas en neuf et en rénovation, vos missions seront, entre autres, de réaliser des peintures intérieures et extérieures (façade, cheminée, ferronnerie, boiseries, murs etc.) et des enduits. La maîtrise du réchampi et du pistolet projecteur sont un réel plus pour ce poste. Expérience de 6 mois sur un poste identique souhaitée, formation possible en interne. Contrat à durée déterminée de 8 mois, avec possibilité de prolongation. Poste non logé, salaire évolutif. Prise de poste au 1er novembre. Permis B indispensable (déplacements quotidiens à prévoir).

N° de l'offre : 142JMND.



VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Tous les trois mois dans vos boîtes aux lettres
et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

Abonnez-vous aux alertes SMS !
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

f « VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos :
l'information en temps réel !

@ « VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !



Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook : f Ville de Cogolin